



4.3

• CAHIER DE PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal
en date du 28 septembre 2023, approuvant le PLU

« La façade appartient aussi à celui qui la regarde »

Victor Hugo

OBJECTIF

L'objectif d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères est d'identifier ce qui fait l'essence même d'un lieu.

La vocation de ce type de document n'est pas de figer l'héritage laissé par les générations passées mais de bien connaître et comprendre cet héritage pour le faire évoluer dans les meilleures conditions. Il est le garant du respect de certains critères fondamentaux non seulement à l'échelle de la parcelle mais aussi à celle de l'ensemble de la commune.

Bien entendu, un tel document ne peut être exhaustif, chaque cas étant unique et plus ou moins complexe, cependant, il permet de comprendre l'essentiel et d'agir facilement sur les composantes les plus évidentes du paysage. Les cas plus délicats doivent, eux, être soumis à l'avis d'un spécialiste.

Cet outil, axé essentiellement sur des exemples visuels, permettra à tous de mieux comprendre les enjeux d'une telle préservation et la nécessité d'appliquer certaines règles.

Ce cahier a donc plusieurs vocations : être un document prescriptif, un document de sauvegarde de ce qui mérite de l'être et un document d'orientation pour les nouvelles interventions, à valeur prescriptive.

Le présent cahier de prescriptions est un document à portée réglementaire mais ne remplace ni ne peut se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur complétant ou précisant le règlement écrit.

En effet, il établit des prescriptions complémentaires au PLU et constitue un guide à l'attention des aménageurs, des acquéreurs et des habitants, afin de garantir un développement urbain harmonieux et respectueux des richesses architecturales et paysagères de Domont.

Enfin, le présent cahier des prescriptions architecturales s'applique à tous les bâtiments recensés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme mais aussi à tous les bâtiments sur toutes zones en complément des prescriptions du PLU.

AURÉLIE ROUQUETTE
ARCHITECTURE

AURÉLIE ROUQUETTE ARCHITECTURE

9, avenue de Taillebourg - 75011 Paris

t. 06 22 45 21 00

aurelierouquettearchitecture@gmail.com

www.aurelierouquette.com



ATOPIA

36 boulevard de la Bastille - 75012 Paris

t. 01 43 46 74 72

contact@atopiaconseil.com

www.atopiaconseil.com

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	P.02
II. TYPOLOGIES - grandes demeures - maisons bourgeoises - maisons de faubourg - maisons de ville - grands ensembles	P.05
III. TOITURES - matériaux - souche de cheminée - éclairage des combles	P.14
IV. FAÇADES - matériaux - modénatures - menuiseries - ferronneries - note sur les couleurs	P.18
V. CLÔTURES, PORTAILS ET HAIES	P.30
VI. EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES	P.36
VII. PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT	P.40
VIII. LEXIQUE	P.44

NOTA :

 LES PHOTOS MARQUÉES D'UN BANDEAU ROUGE SONT DES EXEMPLES PROSCRITS

★ LES MOTS SUIVIS D'UNE ÉTOILE SONT PRÉSENTS DANS LE LEXIQUE EN FIN D'OUVRAGE

SAUF MENTION SPÉCIALE L'ENSEMBLE DES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES PAR L'ÉQUIPE

I. CONTEXTE ET PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

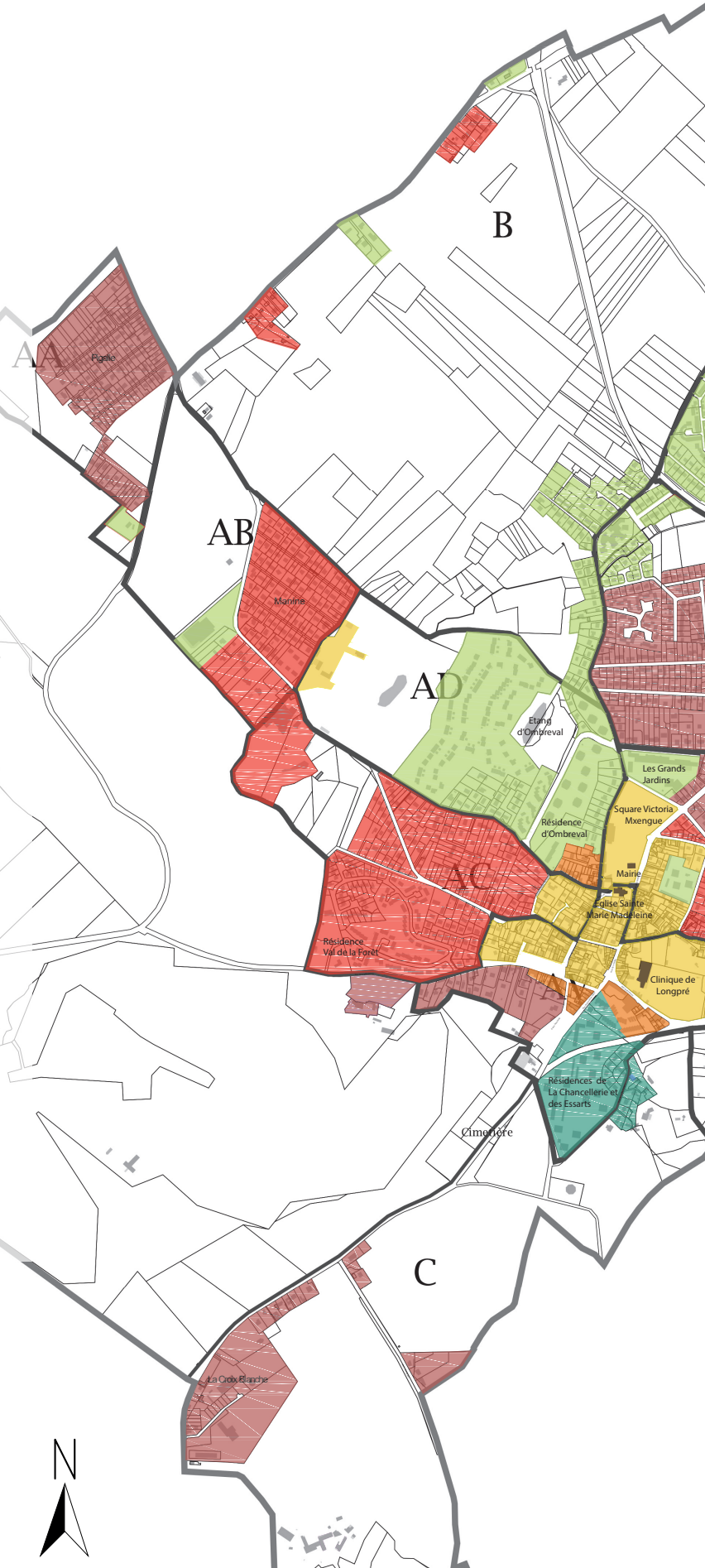
La ville de Domont connaît plusieurs vagues d'urbanisation successives : commune rurale construite autour d'un prieuré fondé en 1098, elle reste plutôt isolée jusqu'en 1850, vivant de la culture céréalière et de la viticulture.

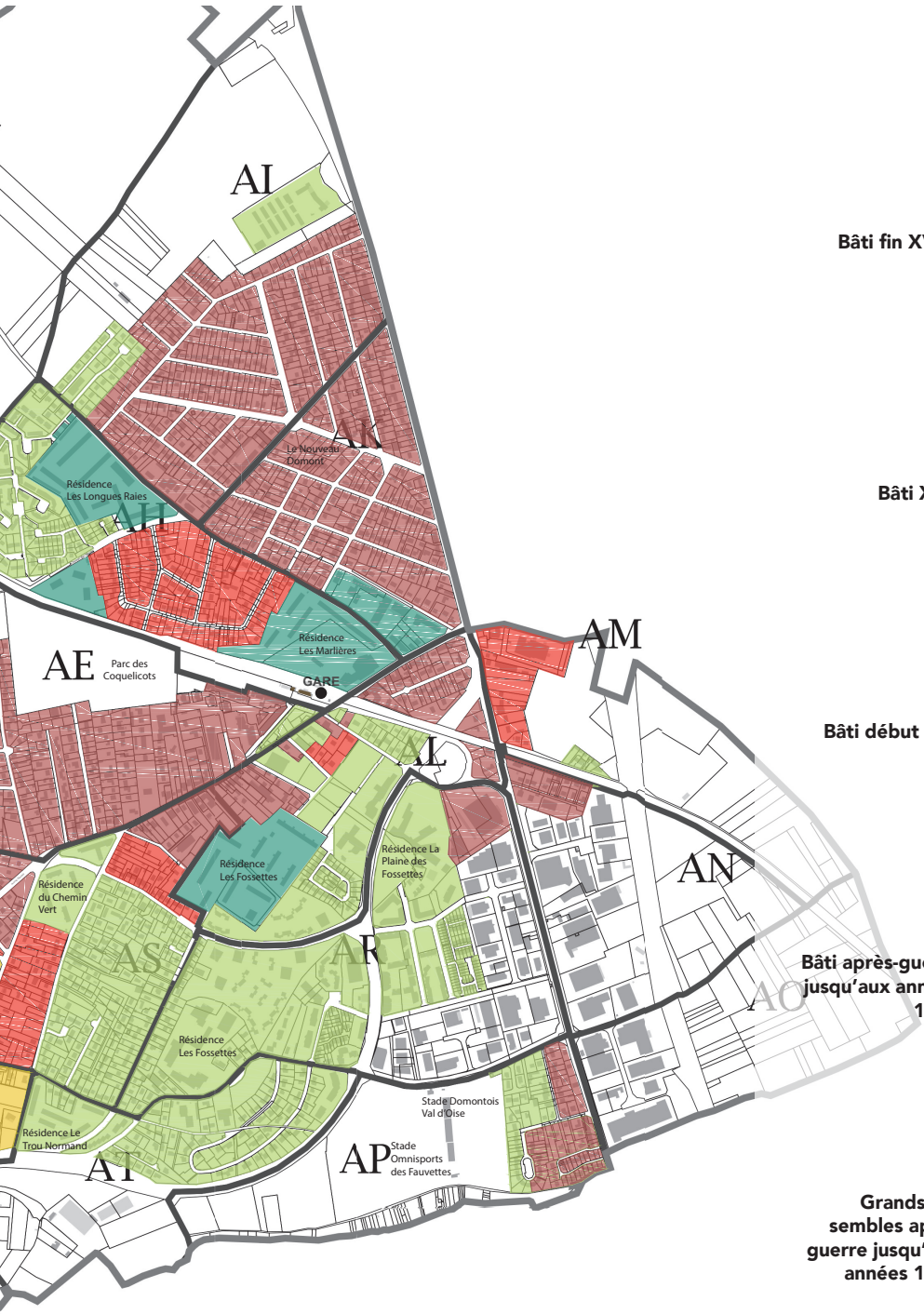
Son développement urbain devient considérable à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle avec la création d'une ligne de chemin de fer et l'inauguration de la gare en 1877 qui contribuent au renouvellement de l'activité économique de la commune, notamment avec l'essor de l'industrie de la brique et la plantation de vergers.

Cette période est marquée par la construction de zones pavillonnaires denses constituées de maisons affichant toutes les classes sociales de la plus bourgeoise à la plus modeste. Ces constructions se caractérisent par l'utilisation intensive de la pierre meulière et de la brique (en ornementation et en parement), ainsi que de la céramique.

Avant 1914, Domont devient un lieu de villégiature où sont construites de grandes demeures entre la gare et le centre ancien. Dès 1920, la ville connaît une urbanisation pavillonnaire.

La deuxième moitié du XX^e siècle est marquée par une deuxième vague de construction de logements pavillonnaires et par l'apparition des grands ensembles afin de répondre aux besoins d'une population dont le nombre double entre 1958 et 1977. Ces nouvelles constructions et leur implantation sont alors en rupture avec le tissu ancien mais possèdent des caractéristiques architecturales et urbaines à ne pas négliger. Les constructions de la fin du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui créent une rupture nette dans le tissu urbain en négligeant la plupart du temps le site sur lesquelles elles viennent s'implanter. Ces dernières ne sont pas concernées par ce cahier (en vert sur la carte).





LÉGENDE

Tissus urbains et localisation

Bâti fin XVIII^e



Maisons de ville



Maisons de ville avec porches

Bâti XIX^e



Demeures

Bâti début XX^e

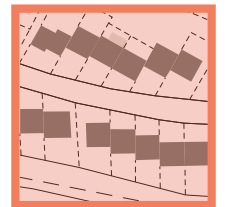


Demeures / maisons

Bâti après-guerre jusqu'aux années 1970



Maisons années 1950



Lotissement années 1970

Grands ensembles après guerre jusqu'aux années 1970



Ex : résidence Les Marlières

Bâti récent (XXI^e)



Zone pavillonnaire

Ce cahier de prescriptions architecturales concerne le bâti historique de la ville de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle et a pour vocation de faire évoluer au mieux cet héritage architectural et urbain.

Ce bâti et les enjeux de conservation se concentrent dans le centre ancien autour de l'Église Sainte-Madeleine ainsi que dans les faubourgs alentours et notamment les quartiers autour de la gare. Il s'agit en majorité des typologies* de maisons plus ou moins bourgeoises, de quelques demeures, mais aussi des grands ensembles et des premiers équipements de la ville.

I. CONTEXTE ET PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

L'évolution du bâti au cours des siècles a plutôt contribué à enrichir le patrimoine, c'est pourquoi il doit en être de même pour la période contemporaine. Il est pour cela primordial de se conformer à certaines règles, édictées dans les parties qui suivent.

Il apparaît que les transformations réalisées sur le bâti dans la deuxième partie du XX^e siècle ont été plus brutales et moins harmonieuses qu'au fil des siècles précédents et cela pour plusieurs raisons : la multiplicité des matériaux, la perte des savoir-faire et une méconnaissance de l'histoire des lieux et de son architecture.

Les images ci-dessous, montrant l'évolution de maisons jumelles, illustrent le propos et permettent de se rendre compte de la banalisation de l'architecture, les différentes restaurations ont en effet nié petit-à-petit ce qui fait l'identité même du bâtiment.

Les ajouts contemporains doivent quant à eux vivre avec leur temps en évitant le pastiche, les deux époques devant mutuellement se mettre en valeur.



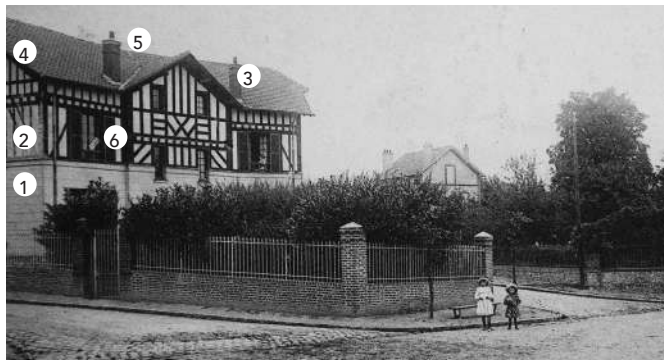
Ancien bureau de poste au début du XX^e siècle (source : coll. privée) et aujourd'hui, la Villa Amélie, maison d'habitation. La maison actuelle est isolée de la rue par un mur de clôture et une haie opaque et ne comporte plus le guichet adjacent. Les menuiseries ont été modifiées. Les coffrets de volets roulant dénaturent l'ensemble.



Maison avenue Glandaz au début du XX^e siècle (source : coll. privée) et aujourd'hui. La façade autrefois décorée de bandeaux et de linteaux en briques est maintenant recouverte d'un enduit lisse. Seul le bandeau intermédiaire subsiste mais est aussi banalisé par la couleur de l'enduit.



Maisons jumelles au début du XX^e siècle (source : coll. privée) et aujourd'hui. L'ensemble est plutôt bien conservé, seules les cheminées ont aujourd'hui disparu.



Maisons jumelles situées à l'ancien carrefour des rues Thiers et Voltaire, début XX^e (source : coll. privée) et aujourd'hui, actuel carrefour des rues Victor Hugo et Voltaire. Il est difficile de reconnaître le bâtiment qui a très fortement été dénaturé au fil du temps jusqu'à se banaliser et perdre son essence : perte de l'ensemble des décors qui ont été supprimés ou masqués par un enduit récent uniforme et trop couvrant non adapté notamment sur l'appareillage en pierre en partie basse (1) et sur la façade à pans de bois en partie haute (2). Les cheminées ont été déposées (3), les rives de toit transformées (4) et une large noue* en zinc a été installée à la jonction centrale des toitures (5). Les contrevents* persiennés* ont aussi été remplacés par des volets avec écharpes* en Z (6). Voir la partie «note sur les maisons jumelles».

L'utilisation de ce cahier doit permettre d'éviter cet appauvrissement et de restituer -quand cela est possible- les dispositions anciennes.



PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Avant d'entreprendre toute intervention, il est obligatoire de :

- repérer la typologie du bâtiment concerné
- établir un diagnostic précis de l'état du bâti par un homme de l'art
- repérer les parties les plus authentiques et celles qui ont été ajoutées et qui dénaturent l'ensemble
- réemployer des matériaux identiques, préservant ou restaurant le caractère historique du bâtiment
- ne pas installer de climatisation, paraboles, panneaux photovoltaïques ou antenne en façade
- voir des bâtiments similaires, de la même époque, en état d'origine qui pourront servir de modèle
- analyser les besoins, établir un programme d'utilisation adapté au bâtiment à restaurer
- consulter un professionnel ou un organisme de conseil (Architecte, CAUE, Associations, Fondation du Patrimoine...)
- désigner un maître d'oeuvre pour tous travaux avec permission (conseil, définition des besoins, suivi...)

II. TYPOLOGIES

Typologie n.f. : étude des traits caractéristiques dans un ensemble donné, en vue d'y déterminer des types, des systèmes.
Typologie parcellaire ou architecturale.

Le respect de ces typologies architecturales a pour objectif de préserver, en cas de transformations ou d'ajouts aux bâtiments existants, l'intégrité du type architectural du bâtiment sur lequel on intervient. La typologie de chaque bâtiment doit donc être conservée, elle est le chef d'orchestre qui permet l'harmonie de chaque construction et à plus grande échelle celle de tout un espace bâti.

CINQ GRANDES TYPOLOGIES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES, ELLES S'ÉTALENT DANS LE TEMPS DU XVIII^E SIÈCLE JUSQU'AUX ANNÉES 1970 :

> LES GRANDES DEMEURES

- Demeures du début au milieu du XIX^e siècle
- Demeures fin XIX^e et début XX^e siècle

> LES MAISONS BOURGEOISES

De la fin du XIX^e siècle à l'entre-deux guerres

> LES MAISONS DE FAUBOURG

De la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1950

> LES MAISONS DE VILLE

De la fin du XVIII^e siècle et du début XIX^e siècle

- Maisons avec porche (menant à une cour intérieure)
- Maisons spécifiques avec décors de pilastres*

> LES GRANDS ENSEMBLES

Des années 1960 - 1970

LES STYLES ARCHITECTURAUX

Ces styles architecturaux sont notamment véhiculés par l'essor du chemin de fer dans le courant du XIX^e siècle. Les différents styles représentés à Domont par ordre d'importance sont : **le Pittoresque, le Régionalisme, l'Éclectisme**

- **L'Éclectisme (fin XIX^e)** consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Les éléments architecturaux caractéristiques sont la tour, les toits imposants et la richesse des ornements.

- **L'architecture pittoresque** se développe en réaction à l'architecture éclectique. Elle se nourrit d'exotisme, d'histoire et de dépaysement géographique.

Un jeu de contraste s'opère entre l'utilisation de la pierre meulière et de la brique en ornementation. Les possibilités esthétiques de la brique permettent de développer l'ornementation des façades dans un jeu de polychromie. L'ornementation s'inspire du mouvement Art Nouveau qui se ressent dans le dessin des arcs polychromes* (briques émaillées). Les élévations se modulent en avancée ou en retrait.

- **Le Régionalisme (1890-1939)** comme son nom l'indique, s'inspire du vocabulaire typique de certaines régions françaises. À Domont, il s'exprime notamment dans l'utilisation du bois : faux colombages* (néonormands), toitures complexes et à forte pente, toitures avec des débords* de toit imposants (éléments de charpente apparents) et parfois dans l'utilisation de auvent et garde-corps en bois.



Maison bourgeoise



Grande demeure



Grande demeure pittoresque



Maison bourgeoise

II. TYPOLOGIES / GRANDES DEMEURES

Demeures du début jusqu'au milieu du XIX^e siècle

Ces demeures construites en pierre de taille ou en moellons* enduits se reconnaissent par leurs dimensions et leur façade principale symétrique qui leur donne un aspect massif et imposant. Elles suivent les caractéristiques haussmanniennes instaurées au milieu du XIX^e siècle à Paris sous Napoléon III.

Implantation

Ces maisons s'implantent en alignement ou en retrait de la rue, séparées par un mur-bahut* surmonté d'une grille. Les maisons en fond de parcelle s'accompagnent généralement d'une cour arborée en partie avant, menant à l'entrée de la maison.

Volumétrie et toiture

Ces demeures massives à plan carré ou rectangle possèdent un toit à la Mansart*. Elles s'organisent sur un RdC surélevé d'un étage et de combles. Les toits pentus sont couverts d'ardoise ou bien d'une combinaison d'ardoises et de tuiles mécaniques. Les combles sont éclairés par plusieurs lucarnes.

Façades

Les ouvertures s'organisent le plus souvent suivant un axe de symétrie central. Ainsi, l'entrée de la maison située au milieu de la façade est entourée de deux fenêtres. On y accède par quelques marches protégée par un petit porche.

Le premier étage comporte généralement trois baies qui s'alignent sur les ouvertures du niveau inférieur. Plus hautes que larges, les fenêtres sont de mêmes dimensions à tous les étages. Au dernier niveau, des lucarnes reprennent la composition de façade.



Demeure en retrait de la rue avec une cour en partie avant.



Ancienne gendarmerie au début du XX^e siècle (source : coll. privée) et aujourd'hui, place de la République.



Demeure qui s'implante en fond de parcelle avec une cour arborée en partie avant. Donnant sur la place de la République, elle est séparée de la rue par un mur-bahut* surmonté d'une grille.

PRESCRIPTIONS

LA GRANDE DEMEURE BOURGEOISE

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparu
- conserver les formes de toits existantes
- restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
- créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. Ne pas casser une symétrie et/ou un ordonnancement* existant
- conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur époque
- restaurer le parement et notamment le type de joint à l'identique
- Les isolations par l'extérieur sont proscrites sur ce genre de bâti afin de ne pas les banaliser et de masquer les matériaux qualitatifs en place

> Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »

II. TYPOLOGIES / GRANDES DEMEURES

De la fin du XIX^e siècle aux années de l'entre-deux guerres

Ces imposantes demeures bourgeoises empruntent leur écriture architecturale à des styles très en vogue dans cette période qui dure une cinquantaine d'années, notamment l'Éclectisme, le Régionalisme et le Pittoresque (voir encadré en pages précédentes). Ce sont, le plus souvent, des maisons de villégiatures qui se multiplient avec le développement du chemin de fer.

Implantation

Les bâtiments s'implantent en grande majorité en retrait de la rue : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures anciennes sont en fer forgé sur murs-bahuts* en meulière et possèdent de beaux portails ouvragés.

Certains bâtiments peuvent cependant s'implanter en alignement sur rue.

Volumétrie et toiture

Ces demeures sont à RdC surélevé avec un étage + combles et possèdent plusieurs travées sur chaque façade. Leur volumétrie et leur toiture divergent en fonction des styles architecturaux : volumes simples mais imposants avec toit à la Mansart*, toit à 4 pentes simples, de type régionaliste (avec aisseliers* et arbalétriers*), forme en L avec avant-corps ou très sophistiqués avec des pans multiples.



Exemples de demeures avec avant-corps en avancée ou suggéré par la toiture et la couleur des briques.



Demeure avec toit à la Mansart* soutenu par des aisseliers.

Demeure à plan carré avec toiture à 4 versants et aisseliers.



Demeure implantée en retrait de la rue séparée par une clôture en fer forgé sur mur-bahut* en pierre meulière. Les murs sont en pierre meulière et les encadrements, chaînes d'angle, bandeaux et corniches sont en briques. Le toit en avancée avec débord en bois couronne l'ensemble.

Les couvertures sont en tuiles mécaniques ou en ardoises pour les toits les plus pentus (tourelles, toits à la Mansart* notamment). Les épis* et les faîtages* sont travaillés.

Les combles peuvent être éclairés par une ou plusieurs lucarnes.

Façades

> Les baies sont généralement plus hautes que larges.

- Pour les maisons à plan carré ou rectangle les baies ordonnancées, de même dimension à chaque étage, suivent un axe de symétrie central.

- Pour les maisons en L les fenêtres diminuent en taille lorsque l'on monte dans les étages et sont ordonnancées*.

> L'entrée est, le plus souvent, au centre de la façade.

> La majorité de ces maisons sont en meulière avec une grande richesse dans la mise en œuvre des joints d'une demeure à l'autre.

> Parfois les maçonneries sont mixtes : meulière/enduit, meulière/faux pans de bois ou meulière/brique et cela sur une même façade ou d'une façade à l'autre.

Elles possèdent de nombreux décors et ornements :

- décors en brique plus ou moins saillants* (chaînes d'angle*, encadrements* de baies, bandeaux*, corniche*)
- ferronneries ouvragées
- soubassement.

II. TYPOLOGIES / MAISONS BOURGEOISES

De la fin du XIX^e siècle aux années de l'entre-deux guerres

Les maisons de la « petite bourgeoisie » reprennent les caractéristiques des grandes demeures mais dans des dimensions plus modestes.

Implantation

Ces maisons s'implantent en grande majorité en retrait de la rue, entourées d'une petite cour ou d'un jardin et séparées de la rue par des clôtures en fer forgé ou ciment moulé sur murs-bahuts* en pierre meulière et/ou en briques.

Il arrive cependant que certaines aient leur mur gouttereau* ou pignon* en alignement sur rue.

Volumétrie et toiture

Elles possèdent un étage de plus que la maison ouvrière soit un RdC surélevé d'un étage + combles. Le nombre de travées et leur volumétrie divergent en fonction de la taille du bâtiment et du style architectural. Elles possèdent la plupart du temps un toit à deux pentes couvert de tuiles mécaniques et en avancée.



Maison alignée avec la rue



Maison en retrait de la rue avec clôture en fer forgé

Façades

- > Les baies sont plus hautes que larges et ordonnancées
- > Beaucoup de façades sont en meulière avec des mises en œuvre très variées d'une demeure à l'autre. Elles peuvent aussi être entièrement en briques et enduites.

La richesse des matériaux et des décors est variable en fonction des moyens du propriétaire mais les façades possèdent généralement :

- des décors de type chaîne d'angle*, encadrements* de baies (ou seulement un linteau*), bandeaux* et corniche* en brique ou en maçonneries peintes
- des ferronneries ouvragées.



Exemple de maison bourgeoise avec façade principale en retrait de la rue. Les murs sont en pierre meulière et les encadrements*, corniches*, bandeaux* et chaînages d'angle* sont en pierre calcaire.

PRESCRIPTIONS MAISONS

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparues
 - conserver les formes de toits existantes
 - restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
 - créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. Ne pas casser une symétrie et/ou un ordonnancement* existant
 - conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur style
 - restaurer le parement et notamment le type de joint (meulière et brique) à l'identique
 - Les isolations par l'extérieur sont proscrites sur ce genre de bâti afin de ne pas les banaliser et de masquer les matériaux qualitatifs en place
- > Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »



Maison en retrait avec mur-bahut* en brique surmonté d'une clôture en ciment moulé. La façade est décorée avec des briques.

II. TYPOLOGIES / MAISONS DE FAUBOURG

De la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1950

Ces maisons sont des constructions de dimensions et d'aspect modeste.

Implantation

Les bâtiments s'implantent soit :

- en alignement sur rue (mur pignon* ou gouttereau*)
- en retrait de la rue : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures anciennes sont en fer forgé ou béton sur murs-bahuts* en brique, pierre meulière ou béton et un portail et un portillon de facture simple.

Volumétrie et toiture

Ce sont des volumes très simples de petites dimensions d'un étage + combles avec deux travées* maximum et un toit à deux ou quatre pentes en tuiles mécaniques.

Façades

- > Les baies sont plus hautes que larges ordonnancées et suivent un axe de symétrie central.
- > L'entrée se fait soit par la rue soit par le jardin. Ces maisons (probablement en parpaings de mâchefer*) sont enduites pour les plus modestes ou en meulière et possèdent peu de décors.

LES PETITES MAISONS D'APRÈS-GUERRE

Cette typologie de maison est fréquente dans le centre historique de Domont et doit être traitée avec égard. Ces maisons reprennent le vocabulaire architectural de leurs voisines plus anciennes : volume simple, toit à deux ou quatre pans, auvent,... mais elles possèdent une écriture caractéristique des années d'après guerre avec des ouvertures plus larges que hautes et des matériaux et des mises en œuvre plus contemporains.



Maison des années 1950 en retrait de la rue avec toiture en avancée et sous-face en bois. L'auvent au-dessus de la porte est en béton.



Exemple de maison datant du début XX^e. En retrait de la rue, elle est séparée par un mur de clôture et un portail de facture simple.



Exemple de maison années 30



Maison de catalogue

Des années 1950 à 1970

Implantation

Construites en retrait de la rue et séparées par une clôture le plus souvent en ciment moulé, elles sont aussi en béton couvert d'un enduit ciment lisse ou d'un parement de fausses pierres.

Volumétrie

Les volumes sont simples avec un garage situé au RdC, un premier niveau et un étage. Les toits sont à un seul pan ou à deux ou quatre pans et couverts de tuiles mécaniques.

Façades

- > Les murs extérieurs sont couverts de ciment avec un soubassement parfois accentué par un parement de fausses pierres.
- > L'accès à la maison se fait par le garage au RdC ou par l'entrée principale accessible par escalier extérieur côté rue.
- > Les baies sont plus larges que hautes et avec un encadrement saillant peu large.
- > Les lucarnes sont de type chien-assis (plutôt de grandes dimensions)



Exemples de maisons en retrait de la rue avec garage au rez-de-chaussée et accès avec escalier extérieur.

II. TYPOLOGIES / MAISONS DE VILLE

De la fin du XVIII^e siècle et du début XIX^e

Ces maisons accolées de petites dimensions forment un tissu dense en centre ville.

Implantation

Les maisons de ville s'implantent la plupart du temps en alignement sur rue et sont mitoyennes. Elles sont accessibles de plain-pied ou par quelques marches.

Volumétrie et toiture

De gabarits modestes, elles forment un ensemble homogène grâce à leurs pentes de toit et égouts identiques ou très similaires. Elles disposent généralement d'un RdC, d'un étage et de combles. Elles ont souvent été surélevées.

Façade

Les ouvertures de ces façades sont généralement rythmées et identiques ou plus petites en étage(s).



Maisons situées rue de l'Église. L'ensemble est relativement homogène avec une trame régulière. Cependant, l'ajout d'un étage sur seulement une d'entre elles déséquilibre la composition.



Maisons alignées avec la rue avec commerces en rez-de-chaussée.



Maison avec premier niveau surélevé par rapport à la rue



Maisons rue de la République



Maisons rue de la Mairie



Maisons rue de l'église au début du XX^e siècle (coll. privée) et aujourd'hui. Le bâti plutôt agricole de droite a été surélevé et possède aujourd'hui une typologie plutôt urbaine.



Maisons avec porches donnant sur la rue. (rue Pasteur).



Vue arrière d'un porche



Porche indépendant

> MAISONS AVEC PORCHE

Les maisons avec porche sont attestées dès le plan d'intendance de 1785. On les retrouve donc essentiellement dans le centre ancien.

Les porches peuvent être inclus en façade ou indépendants et mènent à une cour intérieure (ils étaient probablement en partie voués aux activités agricoles).



Porche donnant sur la place de la République (ancienne place du Fliche), au début du XX^e siècle (coll. privée) et aujourd'hui.



II. TYPOLOGIES / MAISONS DE VILLE



Maisons rue Pasteur et détail de pilastre

> MAISONS SPÉCIFIQUES AVEC DÉCORS DE PILASTRE*

Les maisons de ville possédaient, pour beaucoup d'entre elles, de riches décors constitués de pilastres* plus ou moins richement décorés et qui enrichissaient la façade en la structurant.

Malheureusement aujourd'hui beaucoup ont disparu, leurs traces ne subsistent que par la persistance de leurs chapiteaux* engagés dans les corniches* et qui témoignent de ce riche passé.

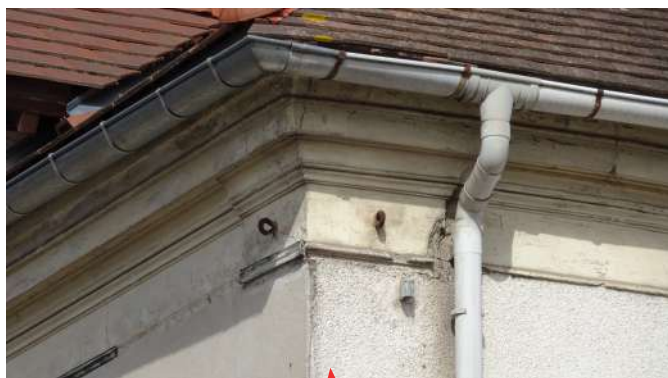
De beaux vestiges subsistent cependant qui pourraient servir d'exemple pour les restituer là où ils ont disparu en partie ou en totalité.



Maison place de la République et détail de pilastres.



Maison rue de la Mairie et détail de vestige de pilastre



Cette bâtisse devait être de grande qualité mais les différents ravalements ont grandement appauvri l'ensemble par souci de facilité.

PRESCRIPTIONS MAISONS DE VILLE

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques édictées pour cette typologie* et en plus de veiller à :

- prendre en compte l'ensemble bâti lors d'une intervention sur une partie
- conserver la lisibilité des caractéristiques communes des maisons en bande
- restaurer ou reconstituer les décors existant et notamment les pilastres qui créent une identité forte au centre historique
- Les isolations par l'extérieur sont proscrites sur ce genre de bâti afin de ne pas les banaliser et de masquer les matériaux qualitatifs en place

> Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »

II. TYPOLOGIES / NOTE SUR LES MAISONS JUMELLES

NOTES SUR LES MAISONS JUMELLES

Les maisons jumelles font partie de l'identité de Domont. Ces maisons entrent dans des typologies différentes mais datent en général de la fin du XIX^e et du début du XX^e.

Elles vont par deux ou par quatre, sont généralement accolées mais peuvent aussi être indépendantes une à une ou deux à deux (et positionnées de façon symétrique).

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Il est nécessaire dans un premier temps d'identifier la typologie de ces maisons et donc de se reporter aux prescriptions qui y sont liées.

Lors de travaux, il est primordial de traiter ces maisons jumelles accolées ou séparées en un ensemble cohérent en accord avec leur typologie afin de préserver (ou de retrouver) leur homogénéité et leur histoire commune. Isoler par l'extérieur est interdit.



Exemple de maisons séparées et composées par rapport à un axe de symétrie central. Encore très homogènes et elles ont préservé leur identité commune.



Exemples de maisons pas complètement jumelles mais basées sur les mêmes proportions et sur la même composition avec un toit à deux pentes et de riches décors de brique.



Exemple de quatre maisons jumelles en bande et en double symétrie. Il n'est pas évident au premier abord de voir que ces maisons étaient anciennement strictement identiques. Elles ont aujourd'hui complètement perdu leur homogénéité à cause en grande partie du changement des menuiseries toutes différentes et peu adaptées au bâti ancien (volets roulants avec coffret apparent, petits-bois collés sur certaines menuiseries et pas d'autres, portes d'entrée, portes de garage et portails tous différents).



Exemple de quatre maisons jumelles allant deux par deux



Maisons très appauvries
Voir détail en p. 4 du document



Autre exemple de maisons jumelles appauvries avec le temps

II. TYPOLOGIES / GRANDS ENSEMBLES

De l'après-guerre jusqu'aux années 1970

NOTA : seuls ici sont traités les premiers grands ensembles construits jusqu'aux années 1970 et qui se sont multipliés en réponse à l'accroissement de la population domontoise.

En effet, ceux-ci comportent des éléments urbains, paysagers et architecturaux qu'il est important de conserver et de mettre en valeur.

Implantation

Les résidences s'implantent en périphérie du centre ancien ou de la gare et s'organisent en un ensemble d'immeubles parallèles ou perpendiculaires afin d'encadrer des espaces arborés ou des terrains de sport. Ces bâtiments s'accompagnent toujours de grandes zones de stationnement.

Volumétrie

Ces constructions sont généralement des volumes rectangulaires ou cubiques simples de cinq niveaux avec toit plat et parfois à deux pentes.

Façade

Les façades sont généralement rythmées par les baies plus larges que hautes, en bande ou par l'utilisation de matériaux comme la brique. Certains bâtiments peuvent avoir un premier niveau de couleur différente afin de renforcer l'impression de socle.



Résidence Les Marlières



Résidence Les Fossettes



Espaces paysagers et terrains de sport (Les Fossettes, Les Marlières)



Résidence Les Fossettes



Résidence située Chemin des Marais. Écriture architecturale et matériaux typiques des années 1970

PRESCRIPTIONS/ GRANDS ENSEMBLES

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de suivre les règles suivantes :

- chaque édifice devra conserver ses caractéristiques et ses proportions afin de garder un ensemble cohérent. Celles disparues et avérées pourront être restituées en cas de restauration lourde
- Les isolations par l'extérieur sont autorisées sur ce genre de bâti en veillant à ne pas porter atteinte au caractère historique et / ou architectural du bâtiment et à son environnement immédiat au sein du quartier

> Se référer aux chapitres « Toitures » et « Façades »

III. TOITURES

Les toits contribuent fortement à l'identité d'un espace bâti et à la perception que l'on en a. Ce sont les matériaux utilisés et leurs couleurs qui créent ou non cette unité.

FORME DE TOIT

> Se référer à chaque typologie

MATÉRIAUX

À Domont, il existe une certaine unité dans les matériaux de couverture. La majorité des couvertures est en tuiles mécaniques (1) et seuls quelques toits sont couverts en ardoises ou en tuiles plates (2).

L'ardoise

L'ardoise plus légère est adaptée aux fortes pentes de toit, on la retrouve donc sur des formes de toitures plus complexes et donc sur du bâti bourgeois : tourelle et toit à la Mansart* notamment.

Les restaurations et les réfections des toitures en ardoise existantes seront réalisées avec des ardoises de couleur analogue et de mêmes dimensions que les existantes. Les détails de couvertures, faîtage* et arêtiers* seront exécutés en zinc.



La tuile mécanique à emboîtement en terre cuite

Économique, facile et rapide à poser la tuile mécanique est caractéristique des constructions des années 1880/1940, période à laquelle naît la standardisation. On choisit désormais sa maison, où les éléments qui la composent, sur catalogue.

Les tuiles mécaniques à emboîtement présentent des nervures et cannelures simples ou doubles permettant leur emboîtement. Il existe plusieurs formats et modèles de tuiles : à losange (premier modèle à être développé par les frères *Gilardoni* au milieu du XIX^e siècle), monopole, à bourrelet, jura, pétrin etc.

On retrouve l'ensemble de ces modèles à Domont et sur les différentes typologies. Il est important de conserver cette diversité.

Les finitions de ces couvertures sont soignées, les tuileries développent en parallèle toutes sortes de modèles de faîtière, d'épis*, de frontons*, de tuiles de rives* en terre cuite portant des décors scellés au mortier* de chaux.



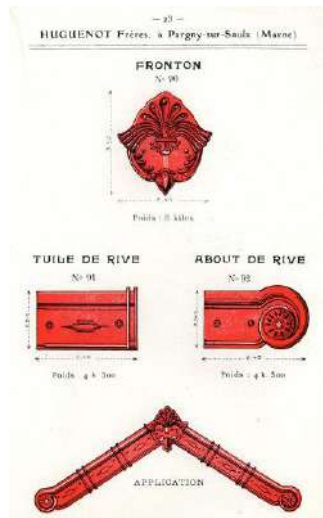
Exemples de couvertures avec des modèles de tuiles mécaniques différents.

	Tuile "Jura"	Tuile à emboîtement (mécanique) ou coulissante munie d'une simple auge assez plate. Modèle développé à la fin du XIX ^e siècle. Pente minimale du toit : 18° Nombre de tuiles par m ² : 13.3 Poids : 44 kg/m ² Aspect du toit : tranquille Prix au m ² : *Fr. 65.-
	Tuile "pétrin"	Tuile à emboîtement (mécanique) ou à coulisse munie de deux auges bien marquées, développée à la fin du XIX ^e siècle. Pente minimale du toit : 18° Nombre de tuiles par m ² : 13.3 Poids : 44 kg/m ² Aspect du toit : très marqué Prix au m ² : *Fr. 65.-
	Tuile losangée	Modèle proche de la tuile Jura. Le losange est censé retenir la neige tout en apportant un agrément esthétique. Modèle développé dès le milieu du XIX ^e siècle. Pente minimale du toit : 20° Nombre de tuiles par m ² : 12 Poids : 45 kg/m ² Aspect du toit : fortement coté Prix au m ² : *Fr. 67.-
	Tuile flamande	Tuile qui réunit en une seule deux tuiles creuses inversées. Elle est courante au Nord de l'Allemagne ou aux Pays-Bas ; importée en Suisse dès les années '50. Pente minimale du toit : 15° Nombre de tuiles par m ² : 13.5 Poids : 45 kg/m ² Aspect du toit : coté Prix au m ² : *Fr. 67.-

Diversité des modèles de tuiles mécaniques (les noms peuvent varier d'un fabricant à l'autre).

Source Jean-Daniel Jeanneret, Patrimoine suisse, « Les tuiles en terre cuite », 2002

Les couvertures doivent être dans la mesure du possible restaurées à l'identique et les éléments de décors conservés.



Ci-contre et ci-dessus extraits du catalogue *Huguenot frère*, tuiles de pignon et faîtières.

Source : extraits du document « Les tuileries de Pargny – sur – saulx »

Débords* de toit, bandeaux* et corniche*

Les débords* de toitures, le plus souvent en bois, peuvent être très ouvragés notamment sur les grandes demeures bourgeoises et participent à la qualité architecturale.

Outre leur côté décoratif, ils servent à protéger la façade en éloignant l'eau de ruissellement de la façade.



Exemple de débord* de toit ouvragé sur demeure bourgeoise avec aisseliers* en bois s'appuyant sur un bandeau* large en briques venant couronner l'édifice.



Exemple de débord* de toit simple en bois. C'est un modèle classique dans le paysage domontois.



Ci-dessus et ci-contre exemples de pignon de toit avec fronton* et tuiles de rives*.



Ci-dessous exemples d'épis* de faitage*.



Les tuiles mécaniques en béton

Après guerre, l'usage de la tuile mécanique en béton s'est développé sur les maisons neuves et parfois en remplacement de la tuile mécanique en terre cuite (photos en bas à droite). Lorsque la couverture est en terre cuite elle ne doit pas être remplacée par du béton, les toitures en béton d'origine peuvent être, elles, restaurées.

Elle prend souvent comme forme la tuile flamande qui a un profil en forme de « S » aplati en bout (voir dessin page 16). Ce peut être aussi une tuile picarde ou panne du nord dont le modèle est une évolution de la tuile flamande. Elle est souvent de couleur marron foncé et possède aussi des tuiles de pignon mais elles sont généralement moins décorées.

Gouttières et descentes

Les descentes d'eaux pluviales sont placées en limite de façade sans altération des modénatures*, les tracés en biais et en diagonale sont proscrits.

Elles sont en zinc non peint.



Comme sur ces photos, les descentes de la façade principale peuvent se positionner soit sur la façade en retour soit en limite de façade (à côté des décors.)



Exemple de couverture en tuiles mécaniques en béton. À droite adapté à la typologie à gauche toit à l'origine en tuiles mécaniques.

III. TOITURES / CONDUITS ET SOUCHES DE CHEMINÉE - ÉCLAIRAGE DES COMBLES

CONDUITS ET SOUCHES DE CHEMINÉE

Les souches de cheminées anciennes seront maintenues et restaurées, elles font partie intégrante de la toiture et participent le plus souvent à la composition architecturale notamment dans les grandes demeures bourgeoises.

Les nouveaux conduits se positionneront le long des murs pignons* et le plus près possible du faîtage*, dans le tiers supérieur du pan de toiture. Les conduits seront si possible regroupés dans la même souche.

Les conduits de cheminée sont le plus souvent en brique, ils peuvent aussi être enduits au mortier* de chaux aérienne.

Certaines cheminées sont parfois aussi décorées que le reste de l'édifice. En cas de condamnation il est important de les conserver.



Ci-dessus, 4 exemples de cheminées faisant partie intégrante de la composition architecturale en brique et parfois enduites.

Le dernier exemple en revanche n'est pas à suivre : cheminées trop nombreuses par rapport à la taille du bâtiment, de tailles différentes et positionnées aléatoirement sans lien avec la façade.

PRESCRIPTIONS/ COUVERTURES

- Les couvertures doivent respecter la typologie et les matériaux du bâti concerné ainsi que l'identité et le caractère historique du bâtiment.
- Dans la mesure du possible les couvertures, les cheminées, les rives*, les faîtages* et les corniches* doivent être restaurés à l'identique en conservant au maximum les anciens matériaux
- Toute reprise de toiture devra respecter les orientations, les pentes et les matériaux de couverture
- Pour les nouvelles couvertures, les couleurs vives et les matériaux brillants sont proscrits
- Les matériaux neufs seront de même nature, forme et couleurs que les matériaux traditionnels. Les éléments d'origine seront conservés et mélangés aux nouveaux
- Les gouttières devront s'intégrer à la composition de la façade et seront en zinc non peint
- Tous les entourages de souches seront réalisés en zinc ou en plomb, les autres matériaux étant à écarter.

L'ÉCLAIRAGE DES COMBLES

Lorsque les combles se transforment en habitation, il est bien entendu nécessaire de les éclairer.

Plusieurs solutions sont possibles, les deux solutions les plus courantes sont : soit la création de lucarnes, soit la création de châssis de toit.

Création de lucarnes

Vus les styles architecturaux variés, il n'y a pas de lucarne type à Domont. Elles prennent différentes formes (à fronton*, en bâtière, à capucine...) et ont des matériaux variés : zinc, maçonnerie, couvertures diverses.

Création de châssis de toit

Les châssis de toit sont de plus en plus nombreux car c'est une façon relativement simple de ventiler et d'éclairer les combles.

Le châssis en tabatière* est utilisé depuis le XIX^e siècle, il est aujourd'hui remplacé par le châssis de toit très performant techniquement mais qui n'est pas toujours très bien intégré à la couverture.

III. TOITURES / ÉCLAIRAGE DES COMBLES



Exemples de lucarnes de types et de matériaux variés.

Aujourd'hui, des progrès importants ont été fait en la matière, certains châssis s'intègrent facilement à tout type de couverture et respectent toutes les normes thermiques.

Autres solutions

La modification des combles peut aussi être l'occasion d'un projet contemporain intégré judicieusement à la façade ancienne. Exemple ci-contre d'une baie contemporaine très bien intégrée à un mur pignon*.



Bel exemple de baie et de menuiserie contemporaines intégrées sur le mur pignon d'une maison en meulière traditionnelle.
Source photo CAUE 77 extraite du document « L'éclairage des combles » STAP/DRAC 77

PRESCRIPTIONS ÉCLAIRAGE DES COMBLES

LUCARNE

- Elle doit avoir les bonnes proportions pour ne pas déséquilibrer la composition d'ensemble et se positionner en adéquation avec l'ordonnancement* de la façade
- Les lucarnes reprendront les formes des typologies et des styles auxquels elles se greffent
- Les lucarnes doivent être positionnées dans le tiers inférieur du toit, plus proche de l'égout* que du faîtage*
- Elle doit avoir la même pente, les mêmes matériaux de couverture et la même couleur que la toiture sur laquelle elle s'implanter
- La largeur de la baie ne pourra pas être supérieure à la largeur du percement de la baie inférieure. Cette baie sera plus haute que large et ne dépassera pas en hauteur d'ouverture les 2/3 de celle des baies de l'étage inférieur

CHÂSSIS DE TOIT

- Ils seront en nombre limité notamment sur les façades sur rue
- De dimensions réduites, plus hautes que larges, la longueur est positionnée dans le sens de la pente.
- Ils doivent être pensés en adéquation avec l'ordonnancement* de la façade et la couleur du toit.
- Incorporés à la couverture avec pose de type encastrée, sans saillie par rapport au plan de la couverture.



Les lucarnes créées doivent prendre en compte la composition de la façade et le style de l'édifice pour ne pas former une excroissance sur le bâtiment. Ci-dessus à gauche, la lucarne ne respecte ni les proportions du bâti, ni la pente du toit. A droite, les lucarnes de diverses largeurs et pans de toiture déséquilibrent la façade.



Les châssis de toit créés doivent prendre en compte la composition de la façade et le style de l'édifice pour ne pas former une verrue sur le bâtiment. Ci-dessus en haut, ils s'intègrent discrètement au toit. En dessous, ils sont en saillie par rapport au plan du toit et sont trop larges.

IV. FAÇADES / MATÉRIAUX

Les façades constituent l'élément essentiel du paysage urbain. La rue n'existe que par rapport aux bâtiments qui la bordent, sa qualité dépend donc de l'harmonie qui se dégage de l'ensemble du bâti.

COMPOSITION

> Se référer aux typologies

MATÉRIAUX

Les matériaux les plus utilisés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle à Domont sont la meulière (en première position) et la brique. Ces matériaux sont de plus souvent associés. Leur variété de mises en œuvre crée un paysage urbain très riche et harmonieux dans le Domont historique.

LA PIERRE MEULIÈRE est une roche sédimentaire siliceuse qui se développe soit à l'intérieur de couches de calcaire, soit à l'intérieur d'argiles. Elle prend deux formes : compacte -de couleur grise- utilisée comme pierre de meule pour les moulins (d'où son nom) ou caverneuse -de couleur rougeâtre- utilisée en moellons* pour la construction.

Cette pierre qui s'avère être un matériau léger et bon marché (moins coûteuse que la pierre de taille mais à l'époque plus élégante que la brique) va être particulièrement utilisée pour la construction de maisons de la fin du XIX^e et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Son caractère caverneux en fait de plus un bon isolant thermique et phonique.

> Les différentes mises en œuvre

La pierre meulière est utilisée indifféremment pour les grandes demeures bourgeoises ou pour les petites



Exemples de mise en œuvre avec un appareillage* plus ou moins soigné en Opus incertum* (appareil irrégulier) avec joints de différents types : 1. joints simples légèrement en creux, 2. joints dessinés de formes hexagonales (un des plus courants) avec contours creusés et de couleur rose. 3. moellons* réguliers avec joints simples et de 4. à 6. exemples de rocaillage (joints incrustés de fragments de pierres).

maisons ouvrières mais ce sont les qualités des mises en œuvres des joints qui les distinguent. La diversité de ces mises en œuvres encore visibles à Domont, crée une incroyable richesse architecturale qu'il est important de conserver lors de la restauration des parements.

Les moellons* sont le plus souvent appareillés de façon irrégulière (en *Opus incertum**). À l'origine on utilisait un mortier* de chaux (souvent coloré et rose) qui par la suite a été remplacé par un mortier* réalisé à base de ciment ou de mortier* bâtard, mélangeant ainsi le ciment et la chaux hydraulique.



Exemple de joint de couleur rosé. Décors en briques et céramiques.



D'une façade à l'autre le traitement de la meulière peut être différent. Encadrements, chaîne d'angle, bandeaux et corniche en briques



Assemblage de pierres meulières et briques rouges et jaunes.



Mise en œuvre de joints en ciment gris recouvrant partiellement les meillons*.



Mise en œuvre de joints trop larges et trop en relief à éviter.



Exemple d'imitation de meulière avec joints blancs possible sur les murs de clôture ou en soubassement* mais à éviter en façade car trop contrasté..

> L'association de matériaux et de décors

Dans les larges joints peuvent être incrustés des fragments de pierres, on parle alors de rocaillage. Cette technique anime la façade et participe à son décor. Un soin particulier est alors apporté à la facture du joint comme au choix des fragments de pierres (meulière, grès, galet...).

Suivant les moyens du propriétaire des décors plus ou moins riches viennent animer la façade de certaines maisons en meulière, tels que des décors en céramique ou l'incorporation de briques.

La brique est alors apposée en chaînages d'angle* ou en bandeaux*, voire en éléments décoratifs isolés. Elle est utilisée aussi pour les linteaux*, l'encadrement* et les appuis de baies. Elle peut être déclinée en plusieurs tons et disposée de manière à former des motifs géométriques, ou un jeu de bandes (alternance de briques).

Ces maisons peuvent aussi être réalisées avec des maçonneries mixtes meulière/enduit ou meulière/briques

> Se référer aux chapitres sur la céramique et la brique

> Restaurer une maçonnerie en meulière

Le parti de restauration devra être déterminé par un diagnostic précis réalisé par un professionnel.

• Le remplacement

Si le remplacement de certaines pierres s'avère obligatoire, il est nécessaire de trouver un matériau le plus proche de celui en place.

• Le nettoyage

Sa rugosité la rend très sensible à la pollution ou aux salissures biologiques (mousses, lichens ou algues). La technique employée sera fonction de l'ensemble des matériaux présents sur la façade et ne devra en

aucun cas endommager les maçonneries par un traitement à sec trop abrasif ou par un traitement utilisant trop d'eau (qui pourrait stagner dans les pores).

Privilégier :

- > une nébulisation ou une projection d'eau sous faible pression (moins de 1 bar) en évitant les périodes de gel,
- > un gommage réalisé avec un sablage fin, à faible pression (moins de 5 bars) et avec un sable fin.

Des essais seront à faire sur une petite partie en amont du nettoyage complet.

• Le mortier*

Les mortiers* de chaux sont à privilégier. Ce matériau microporeux permet de conserver une perspiration naturelle de la maçonnerie et ainsi la régulation naturelle des remontées capillaires.

L'emploi de **ciment** est néfaste pour le bâti ancien. C'est un matériau très rigide qui empêche les maçonneries de respirer. Il est de plus difficilement réversible sans abîmer les maçonneries et il reste très peu esthétique, c'est donc un matériau à éviter dans le bâti ancien : privilégier toujours la chaux.



À gauche meulière recouverte de ciment et à droite enduit au ciment masquant la pierre.

IV. FAÇADES / MATÉRIAUX

LA BRIQUE est faite à partir d'argile. Elle est généralement moulée ou étirée, séchée puis cuite. Leurs dimensions varient d'une manufacture à l'autre tout comme les teintes varient en fonction de la couleur de l'argile utilisé (rouge, rose, brun...). Les briques silico-calcaires de couleur jaune ou grise sont souvent utilisées pour le décor.

L'industrialisation de la brique généralisée à la fin du XIX^e siècle engendre la création de nombreuses usines (notamment à Domont) et les prix bas qui en découlent, entraînent une utilisation accrue jusque dans les années 1950 puis deviendra plus ponctuelle.

> Les différentes mises en œuvre

À Domont, la brique est beaucoup employée en parement notamment pour les grandes demeures, quelques grands ensembles et certains équipements mais aussi sur toutes les autres typologies en décors comme vu précédemment : chaînages d'angles*, linteaux*, jambages* ou appuis des baies ou de façon purement décorative.

Les décors et modénatures* présents à Domont sont très variés et sont constitués de briques disposées de manière à créer des éléments en relief. Le jeu de polychromie peut aussi permettre de créer des décors ou dessins en façade. Relief et polychromie* sont souvent associés.

> L'association de matériaux et de décors

Les bâtiments ayant des parements en briques



La brique a aussi beaucoup été utilisée pour les grands ensembles des années 1960-1970 en parement ou en décors

peuvent aussi avoir des maçonneries mixtes briques/enduit ou briques/meulière.

> Se référer aux chapitres sur la meulière et sur la céramique

> Restaurer une maçonnerie en briques

Tout comme la meulière, le parti de restauration devra être déterminé par un diagnostic précis réalisé par un professionnel.

• Le remplacement

Une brique trop altérée, cassée ou pulvérulente, risque de corrompre la stabilité de la maçonnerie, elle doit donc être remplacée. La brique de remplacement doit être du même type (dimension, texture, teinte). Les briques standards qui ne possèdent pas ses caractéristiques sont à éviter, comme les plaquettes ou fausses briques.



Maison de style régionaliste du début XX^e siècle avec façade enduite et briques de quatre couleurs différentes formant linteaux*, encadrements* de baies et bandeaux* décorés, créant ainsi une richesse du parement.



Maison de style régionaliste du début XX^e siècle en briques très claires (crème) avec décors de losanges et bandeaux* en briques ocre rouge.



Mise en oeuvre année 40/50 : les joints au ciment horizontaux sont épais et légèrement en creux pour créer un effet de lignes horizontales. Verticalement les briques sont posées à joints secs.



Les briques utilisées en décor sont là pour animer la façade, peintes elles banalisent le bâtiment ou au contraire le détachent visuellement de son environnement urbain. La peinture n'est de plus pas pérenne.



Éviter les joints trop larges et irréguliers qui ne mettent pas en valeur le parement en brique. Ici en plus, les joints grossiers sont en ciment.
> À proscrire (couleur et composition non adaptées).

• Le nettoyage

C'est l'état de salissure des parements qui déterminera la solution à employer pour le nettoyage, elle ne devra en aucun cas endommager les maçonneries. Le nettoyage à l'eau à faible pression (2 bars maximum) est adapté pour les briques peu sales, les briques silico-calcaires, les briques vernissées et les décors peints.

• Le mortier*

La restauration du joint doit prendre en compte la qualité du joint d'origine. Cette restauration permet de garantir l'étanchéité perdue d'une façade. Le rejointoiement doit être fait à la chaux, excepté pour les parements réalisés originellement au ciment. La finition du joint doit si possible reprendre celle d'origine (couleur et épaisseur). Le choix de la couleur est importante pour unifier l'ensemble de la maçonnerie. Un parement en brique ne doit pas être altéré esthétiquement par un garnissage trop épais des

joints. Il faut tirer les joints horizontaux au fer et veiller à ne pas élargir le joint, le rendre épais ou le laisser déborder. Un joint ne doit pas non plus être trop saillant* ou creux.

> Se référer aux prescriptions en fin de chapitre Façades



Corniche* et linteau* avec différentes mises en oeuvre de briques ocre et rouges.



Exemple de décors en terre cuite



Maison du début XX^e siècle avec façade en pierres meulières et rocaillage. Les décors, linteaux*, bandeaux* et encadrements des baies sont en briques ocre et rouges plus ou moins saillantes*. d'une grande richesse.



Parement entièrement en briques rouges avec décors de briques jaunes.

IV. FAÇADES / MATÉRIAUX

LES ENDUITS PLÂTRE ET CHAUX possèdent des fonctions décoratives mais aussi et surtout techniques (protection, isolation, régulateur d'humidité).

À Domont, les façades totalement enduites sont plus fréquemment présentes sur les bâtiments du cœur de ville ou sur les maisons modestes (maisons ouvrières) car ces mises en œuvre traditionnelles étaient moins coûteuses à l'époque.

Certaines parties des grandes demeures bourgeoises peuvent aussi recevoir un enduit partiel afin de différencier certains volumes et ainsi animer la façade (notamment sur les faux colombages* de type régionaliste) ou distinction entre façade principale et pignon. Les façades enduites dès leur conception doivent le rester pour conserver la cohérence architecturale du bâti. Il est de plus très important de conserver des enduits traditionnels à base de chaux car les nouveaux enduits prêts à l'emploi « ciment » ou « plastique » sont souvent inesthétiques et entraînent des désordres de différents types :



Les enduits permettent parfois d'imiter un matériau : brique ou de pierre de taille pour enrichir un bâtiment avec un budget réduit.

- étanche aux échanges thermiques
- création d'une surépaisseur très inesthétique
- teintes et finitions parfaitement uniformes qui vieillissent mal dans le temps et tendent à uniformiser le paysage urbain
- il est, de plus, difficile de revenir en arrière sans abîmer les maçonneries.

> Pour éviter cela un diagnostic précis doit être fait en amont d'une restauration.



Enduit ancien au plâtre et corniche en plâtre qu'il serait souhaitable de restaurer.



Façade enduite avec enduit type tyrolien (début XX^e).



Façade enduite à la chaux avec badigeon en couche de finition.



Enduits plastiques à proscrire : ils ne permettent pas les échanges thermiques, sont très uniformes, possèdent une finition inadaptée et le plus souvent masquent les anciens décors.

L'isolation par l'extérieur est difficilement compatible avec les typologies présentées dans ce document. Ces mises en œuvre nient complètement l'architecture sur laquelle elles viennent se greffer et toute la richesse architecturale disparaît, les volumes deviennent grossiers et sans intérêt. L'exemple ci-contre présente la nouvelle épaisseur de la façade de l'immeuble qui n'est plus dans le même plan que le soubassement. Une étude fine des améliorations thermiques doit permettre d'améliorer le confort thermique et les économies d'énergie sans en arriver à ces extrêmes.



Cœur historique : front bâti enduit sur la place de la République.

IV. FAÇADES / MODÉNATURES

MODÉNATURES

Modénature n.f. : ensemble des différents décors de la façade (encadrement, corniche, bandeau, céramique...)

Les villas et les maisons en meulière et en brique de l'époque 1880/1930 possèdent une riche ornementation. Comme vu précédemment, il s'agit souvent de jeux d'incrustation de motifs en brique plus ou moins saillants* et de différentes couleurs. Le ciment prompt (ou la chaux hydraulique) est aussi présent en façade notamment dans des éléments de plate bande en saillie ou des bas reliefs (il remplace l'ancien mortier* plâtre et chaux) mais cela reste assez marginal.

Les décors les plus utilisés après la brique sont les frises et les éléments en céramique.

LA CÉRAMIQUE architecturale décorative est réalisée avec de l'argile transformée à la cuisson que l'on retrouve sous de multiples formes. À Domont, les décors les plus courants sont les carreaux formant panneaux, les cabochons et les briques vernissées.

Ces éléments en céramique s'inspirent de différents styles artistiques et les motifs géométriques, végétaux et floraux y sont les plus représentés. Une attention très particulière doit être apportée à ces éléments lors d'une restauration.



Les frises aux motifs floraux ornent généralement le dessus des fenêtres et permettent dans certains cas de masquer le linteau*. Ici linteau* métallique et frise se juxtaposent.



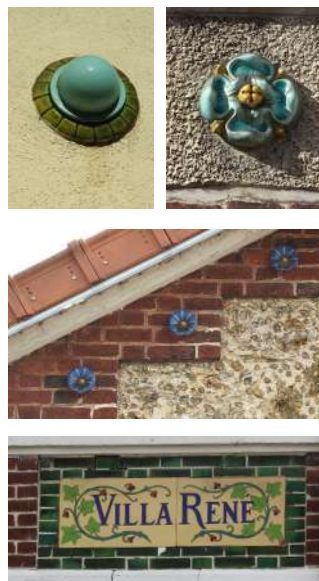
Linteau métallique surmonté d'un décor en ciment prompt



Panneaux et cabochons décorant un bow window



Exemple de briques vernissées bleues sur un encadrement.



Ci-dessus et ci-contre, exemples de cabochons et de panneaux.



IV. FAÇADES / LES MENUISERIES

Les menuiseries sont une composante essentielle du paysage urbain et contribuent grandement à la richesse architecturale d'une ville.

À Domont, comme vu dans le chapitre sur les typologies, il existe une grande richesse du langage architectural et les menuiseries en font partie. Les formes, les tailles et les ordonnancements* diffèrent suivant le style architectural.

Les fenêtres

Les baies des différentes typologies ont des formes et des dimensions variées, le linteau* peut être droit, cintré ou en arc surbaissé, ce qui induit les formes et les styles des menuiseries.

Elles sont en bois et peuvent avoir plusieurs vantaux* fixes ou mobiles qui possèdent généralement des petits-bois* sur une partie du vantail* comme sur les exemples ci-dessous.

Ces petits-bois* sont une richesse à ne pas négliger, il est important de les conserver ou de les restituer de façon traditionnelle/

Les portes

Les portes sont, suivant la taille du bâti, à un ou deux vantaux*, le plus souvent vitrés, et avec une imposte* elle aussi vitrée. Elles sont en bois ou en métal et possèdent des grilles ouvragées.

Les contrevents*

Ils sont de deux types :

- persiennes* métalliques repliées en tableau (le plus courant). Lorsque la baie est cintrée une butée en métal est installée pour accueillir les contrevents* qui du coup ne prennent pas la totalité de la baie. Ils

QUE SIGNIFIE « POSE D'UNE MENUISERIE EN RÉNOVATION » ?

Cela signifie que la nouvelle menuiserie sera posée sur le dormant existant (partie fixe de la menuiserie), cela entraîne des profils très larges et une perte importante de surface vitrée. Ce système, certes moins coûteux car plus simple à poser, est à proscrire.

> Voir détail en page suivante

sont presque invisibles une fois ouverts et laissent la place aux décors de la façade.

- persiennes* en bois à deux battants repliés en façade. Ce type se retrouve sur des bâtis moins décorés et participe à l'animation de la façade une fois ouverts.

Généralités

Dans le cas du remplacement d'une menuiserie, elle doit être réalisée sur mesure pour s'adapter parfaitement aux baies anciennes.

Malgré une certaine pression de la publicité et des démarcheurs commerciaux, il ne faut pas décider trop hâtivement du remplacement des menuiseries anciennes.

En effet, beaucoup de menuiseries anciennes sont encore en très bon état, leur isolation et leur étanchéité peuvent être améliorées par des moyens simples. Le remplacement de certaines d'entre elles est cependant nécessaire et dans ce cas la menuiserie de remplacement devra avoir des caractéristiques les plus voisines possibles de la menuiserie d'origine en s'adaptant parfaitement à la baie.



Beaux exemples de menuiseries d'origine conservées et qui participent à la richesse architecturale du bâtiment et de la ville, notamment par la variété des mises en œuvre des petits bois. Au centre, contrevents en bois repliés en façade et à droite, contrevents* métalliques persiennés* repliés en tableau.

Il est à noter que les menuiseries anciennes tendent à disparaître (en particuliers les fenêtres anciennes) dans le centre ancien. Elles sont remplacées par des menuiseries préfabriquées, le plus souvent en PVC, qui dénaturent considérablement la cohérence architecturale.

Le modèle pour une porte d'entrée doit être simple avec ou sans imposte* vitrée. À éviter les portes standardisées qui banalise l'architecture

> Voir détail en pages suivantes.



Quelques exemples de portes en bois ou en métal à un , deux ou trois vantaux* d'époque différentes



Menuiseries cintrées d'origine conservées.



Persiennes* métalliques.



Persiennes* métalliques.

IV. FAÇADES / MENUISERIES MISES EN ŒUVRE À PROSCRIRE

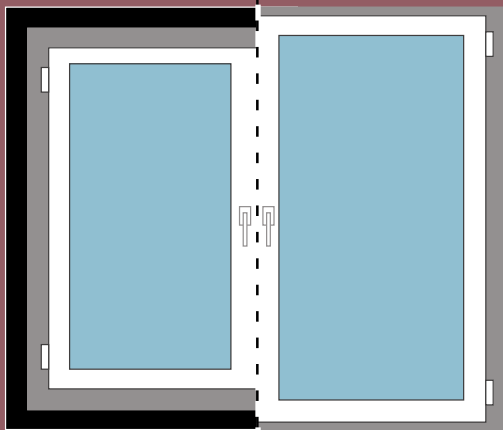
MENUISERIES EN PVC : POURQUOI LES INTERDIRE DANS LE BÂTI EN GÉNÉRAL ET DANS LE BÂTI ANCIEN EN PARTICULIER ?

Les menuiseries PVC ont, pour le grand public, deux avantages majeurs : 1. des prix attractifs, 2. elles demandent très peu d'entretien. Ces avantages apparents cachent en fait de nombreux inconvénients :

UNE PLUS OU MOINS IMPORTANTE PERTE DE LUMIÈRE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS ET UNE ESTHÉTIQUE TRÈS PAUVRE QUI ENGENDRE UNE ALTÉRATION DE L'ARCHITECTURE À L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT ET DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Ces inconvénients sont engendrés par :

- la pose de menuiseries standardisées non adaptées aux dimensions exactes des baies anciennes : les jours restants sont comblés de façon plus ou moins heureuse.
 - la pose des menuiseries en « rénovation » c'est-à-dire sur le dormant* existant élargissent les profilés.
 - le fait que le PVC est un matériau moins rigide que le bois : les menuiseries sont plus épaisses et même parfois renforcées par du métal pour rigidifier leur structure.
- > La surface vitrée est considérablement réduite et par conséquent il en résulte moins de lumière (voir photo ci-dessous).

**POSE À PROSCRIRE DITE « EN RÉNOVATION »**

Le dormant fixé dans la maçonnerie est conservé et la nouvelle fenêtre s'implante dessus. Cela réduit considérablement la surface vitrée et crée des profils très larges qui de l'extérieur changent la physionomie de la façade

POSE À RESPECTER

L'ensemble de la menuiserie ancienne est déposée et la nouvelle menuiserie vient s'implanter au même endroit (le plus souvent en feuillure* au nu du mur intérieur).

UNE DURABILITÉ RÉDUITE DANS LE TEMPS ET UNE EFFRACTION PLUS FACILE

Le PVC est présenté comme un matériau facile d'entretien, cependant il est sensible aux UV. Ainsi, son aspect se ternit avec le temps, les blancs jaunissent, et les couleurs (limitées dans le choix) passent. De ce fait, il est moins durable que le bois (qui bien entretenu peut se conserver plusieurs siècles) avec une durée de vie en moyenne d'une trentaine d'années.

De plus, le PVC peut être facilement brûlé ou fondu. Par conséquent, il facilite l'effraction : une porte peut être facilement ouverte par une lampe à souder ou un chalumeau.

NOCIVES POUR LA SANTÉ DES PERSONNES ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Le PVC ou chlorure de polyvinyle est fabriqué à partir de pétrole (éthylène) et de chlorure de sodium. Afin de stabiliser la composition, des additifs chimiques sont ajoutés, tels que le plomb et le cadmium qui sont des métaux toxiques pour l'environnement et la santé.

La fabrication du PVC, même si elle est soumise à des mesures de protections strictes et des normes, reste polluante pour l'environnement. En effet, sa fabrication concentre des substances chimiques nocives (plomb, cadmium, chlorure de vinyle...) qui sont difficilement traitées dans les eaux usées et qui se retrouvent dans les émissions atmosphériques. Lors de sa production, les professionnels se trouvent en présence de chlorure de vinyle, un gaz qui s'est avéré nocif et cancérigène pour l'homme.

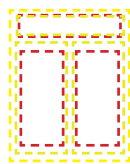
Le PVC a une durée de vie limitée et son recyclage pose problème. Ce matériau n'est pas recyclable et sa combustion est très polluante. Lors de son incinération, le PVC dégage des dioxines et de l'acide chlorhydrique. Ainsi en cas d'incendie domestique ou accidentel, ces gaz sont extrêmement nocifs. L'acide chlorhydrique entraîne une irritation des yeux, de la bouche, de la gorge, des voies respiratoires et de la peau.

Du fait de ses risques pour la santé et l'environnement (production, utilisation, élimination), des pays européens ont choisis d'interdire son utilisation ou de la limiter. Ainsi, la Suède a proscri sa utilisation depuis 1995, et le PVC est fortement réglementé en Autriche, au Danemark et en Allemagne (voire interdit dans certaines villes, comme Berlin, Munich et Bonn).

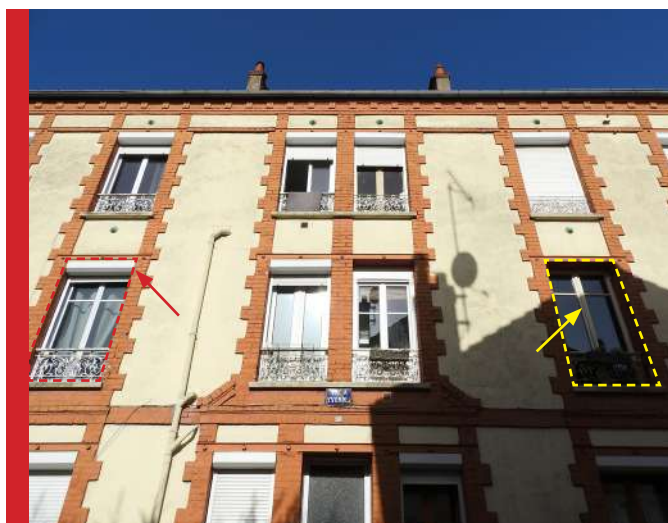
Sources :
Ministère de l'environnement, de la santé, du logement et de l'urbanisme du Luxembourg
France 5-2022 « Pour ou contre le PVC »
Ministère de l'environnement - rapport officiel du 3 Avril 1990
Commission européenne - le livre vert sur le PVC
<http://maisondeservices.com/habitation/page68.html>
http://www.encyclo-ecolo.com/PVC_et_environment
<http://www.eccconstructionauvergne.fr/portes-fenêtres-vitrages/portes-et-fenêtres>
<http://www.partenaire-europeen.fr/Actualites/actualite-de-l'immobilier/L'actualite-nationale/PVC-utilisation-avantages-inconvénients-20100812>



La perte des petits-bois* et l'ajout de profilés de menuiseries plus larges que ceux d'origine tendent à déséquilibrer les proportions d'une façade et à appauvrir l'architecture. De plus, la surface vitrée étant réduite avec les menuiseries en PVC, la luminosité est plus faible qu'avec le vitrage d'origine comme le montre le schéma ci-contre (menuiserie récente en rouge).



Les menuiseries doivent s'adapter parfaitement à la baie ce qui ne peut malheureusement pas être le cas avec des menuiserie préfabriquées. Les matériaux aussi doivent être en adéquation avec le bâti ancien, le PVC est à proscrire pour ce genre de bâtiment ainsi que les volets roulants.



Façade dénaturée par des volets roulants et leurs coulisses en PVC et des menuiseries disparates. Le bâtiment est fortement altéré par ces changements. À noter que les petits-bois collés ne peuvent pas remplacer des petits-bois en bois comme leur nom l'indique.



Ci-dessus exemples de portes standard à proscrire : matériaux et tailles standards inadaptés au bâti ancien. Cette standardisation banalise l'architecture : elles sont aujourd'hui présentes sur la France entière et sur tout type de bâti annulant les caractéristiques architecturales de chaque région.



PRESCRIPTIONS MENUISERIES

- En général, restaurer plutôt que remplacer
- Les menuiseries s'adaptent aux baies (et non l'inverse) et sont en bois peints (peuvent être en aluminium sur du bâti plus modeste) avec des profilés identiques aux menuiseries anciennes
- Les vantaux* des fenêtres ont un recouvrement par carreaux adapté à la datation du bâti
- Les bâtiments d'habitat collectif devront avoir les mêmes menuiseries par appartement et par niveau
- Les volets roulants sont proscrits
- Les contrevents* en bois ou en métal existants seront conservés ou restitués à l'identique
- Le PVC est proscrit



Le volet roulant PVC est à éviter, surtout allié à des contrevents.



Redimensionnement de baie avec du ciment et porte PVC à éviter.

IV. FAÇADES / FERRONNERIES - NOTE SUR LES COULEURS

FERRONNERIES

Les ferronneries jouent un rôle important dans la qualité architecturale. Il est donc important de soigner cet élément et d'en préserver les modèles anciens.

Domont comporte plusieurs ouvrages en fer forgé de grande qualité :

- les garde-corps
- les grilles ouvragées des portes d'entrée (vantaux* et imposte*)
- les marquises qui protègent les portes d'entrée.

Comme les éléments de terre cuite, ces ouvrages au cours du XIX^e siècle ont pu être réalisés en série grâce à l'utilisation d'un moule. Les coûts sont réduits et les propriétaires peuvent choisir leur modèle sur catalogue ce qui entraîne un développement important de ces ouvrages dans l'habitat et une multiplicité d'emplois sur une même façade.

Il existe une grande richesse d'ouvrages caractéristiques de la typologie et de l'époque du bâti.

Dans le cas d'un remplacement inévitable, il est souhaitable de mettre en place un garde-corps de facture similaire et dans le cas contraire de privilégier un barreaudage simple (barreaudage droit).

La couleur dans l'architecture est un élément important, bien souvent négligé et qui peut modifier la perception que l'on a des volumes, l'ordonnancement* et les proportions des façades. Il faut avoir conscience que la couleur est une décision d'aménagement au même titre que la composition d'un espace.

NOTE SUR LES COULEURS

La couleur est donnée par le matériau de base utilisé dans l'architecture (pierre, bois, terre cuite, ardoise,...) ou par un apport de matière colorante sur un support : les terres qui colorent les enduits, les pigments qui, associés à un liant*, colorent les surfaces des bois ou des enduits (badigeon).

C'est pourquoi les couleurs sont différentes suivant les territoires, les époques de construction, les situations et les milieux d'implantation des bâtiments ; c'est cela qui fait l'identité et la richesse d'un pays.

Gamme générale

La gamme générale est composée des dominantes chromatiques architecturales d'une ville, constituées par la végétation, dominante importante du paysage, et par la couleur des toits et des murs lesquels repré-



Exemples de garde-corps de différents styles.



Exemples de marquises de différents styles

Exemples de marquises contemporaines à éviter

IV. FAÇADES / NOTE SUR LES COULEURS

sentent la majeure partie de la construction.

À Domont, la gamme générale est composée des couleurs chaudes de la pierre meulière, de la brique, et de la tuile mécanique en terre cuite, allant de l'ocre jaune à l'ocre rouge. Ce sont ces couleurs qui dominent largement le paysage de la ville ancienne et lui donne son identité.

Gamme ponctuelle

La gamme ponctuelle constituée par les éléments de second œuvre : les menuiseries, les ferronneries et les ornements est composée de couleurs en contraste avec la gamme principale soit en valeur, soit en tonalité.

La gamme ponctuelle doit permettre de différencier les maisons les unes des autres et être la marque personnelle de chaque propriétaire. Le choix de ces couleurs doit cependant s'harmoniser à l'architecture.

À Domont, les parements en meulière et en brique étant très présents visuellement, les menuiseries et ferronneries adoptent des couleurs assez neutres souvent blanches et noires. Seules les couleurs des décors animent la façade et contrastent avec celle-ci. Il existe peu d'exemple à proscrire, quelques exemples ci-contre.

LES COULEURS À PROSCRIRE

Exemples de couleurs trop criardes ou inadaptées aux teintes régionales



La gamme générale est constituée par la couleur des parements, la gamme ponctuelle est plus neutre et s'harmonise avec la gamme générale.

PRESCRIPTIONS FAÇADE

- En général, restaurer plutôt que remplacer
- En cas de travaux, les éléments de remplacement devront obligatoirement avoir des caractéristiques identiques à celles des éléments originaux : matériaux, couleurs, apparence du bâti, modénatures, menuiseries, ouvertures existantes, etc. Il s'agit de respecter l'aspect d'origine et ne pas changer l'harmonie des bâtisses.
- Le blanc pur et les couleurs qui se détachent trop visuellement dans l'espace urbain sont à proscrire.
- Poser des climatisations, paraboles et antennes en façade est interdit.
- Faire réaliser un diagnostic technique par un professionnel
- Adapter la technique de nettoyage employée au(x) matériau(x) présent(s) en façade et à leur éventuelle multiplicité
- Les joints de parements doivent être réalisés avec un mortier* de nature compatible avec les joints de liaison des murs. Le ciment ne doit être employé que lorsque sa présence a été déjà avérée sur le bâtiment
- Les mises en œuvre anciennes des joints doivent être respectées : reprise à l'identique des dessins des meulières notamment et du type de joints des briques
- Les ferronneries à remplacer doivent avoir un dessin le plus neutre possible : barreaudage droit de préférence.
- Le PVC est proscrié.

V. CLÔTURES, PORTAILS ET HAIES



Les clôtures participent à la qualité du lieu, elles assurent la continuité urbaine et la transition entre espace public et privé. Implantées le long des voies, elles figurent parmi les éléments les plus perceptibles du paysage urbain et sont, de ce fait, déterminantes dans la vision que l'on a de la ville.

Le respect de la typologie des murs-bahuts* permet de créer visuellement un espace urbain cohérent.



Haut mur en pierre meulière surmonté de grilles en fer forgé.



Mur-bahut* traité de la même manière que le soubassement de la maison.



Mur-bahut* en meulière à rocaillage et grilles en fer forgé avec pare-vues*. Le mur bahut est agrémenté de potelets en briques et béton.



Exemples de portillons en fer forgé



Divers exemples de portails en fer forgé et de poteaux les encadrant. Ils sont en brique avec ou sans alternance de couleurs, ou en meulière avec encadrement enduit. Les clôtures font généralement écho au décor de la maison.

LES CLÔTURES

Les clôtures à Domont sont constituées d'un mur-bahut* avec chaperon* mesurant de 50 cm à 1 m de haut et d'une grille en fer forgé avec ou non des pare-vues*. Les murs-bahuts* sont ponctués de potelets sauf pour les murs les plus bas.

Les clôtures sont majoritairement en meulière ou en briques apparentes, avec de la brique en décor dans les potelets. Le chaperon* peut être en béton ou en brique. Il peut arriver que la brique soit utilisée pour le mur-bahut*, mais la majorité des exemples sont plus récents (notamment en briques flammées peu adaptées). Certains murs sont complètement enduits.

Les décors sur le mur-bahut* et/ou les potelets s'ins-

CLÔTURES EN CIMENT ARMÉ

Comme dans beaucoup de zones pavillonnaires datant du début du XX^e siècle, celles de Domont comportent de beaux exemplaires de clôtures en ciment armé. Celles-ci se sont largement développées jusque dans l'entre-deux guerres. De facture simple ou avec motifs décoratifs ajourés, ces clôtures moulées témoignent de l'industrialisation des techniques.

Ci-contre > carte postale de 1925 présentant un pavillon d'exposition de clôtures en ciment armé et à côté exemples de clôtures en ciment armé de Domont.



pirent généralement du décor de la maison.

En cas de restauration, il est important de conserver au maximum les dispositions de la clôture en place : alternance de matériaux, couleurs...

Les nouvelles clôtures doivent, de préférence, reprendre les typologies* des clôtures existantes pour assurer une continuité visuelle dans le paysage urbain.

LE PORTAIL

Les portails et portillons s'insèrent de façon très simple dans la maçonnerie du mur. Ils sont généralement en fer forgé peints reproduisant les modèles anciens. Les portails anciens devront être de préférence conservés. Les nouveaux seront de factures très simples de forme rectangulaires afin de s'insérer au mieux.

PRESCRIPTIONS

- Entretien et restaurer les clôtures en place et d'origine / d'époque. En cas de travaux, il est obligatoire de proposer une clôture s'insérant parfaitement dans le caractère historique du bâti.
- Respecter les typologies de clôtures : mur-bahut* et grille
- Les grilles et les portails sont en métal de forme simple et traditionnelle
- Les chaperons* et les potelets sont de couleurs ou de matériaux différents
- Les clôtures et portails devront respecter une harmonie de hauteur avec leur environnement.
- Sont proscrits : les couleurs ne s'insérant pas harmonieusement dans leur environnement, les piliers de pierres artificielles, les portails de forme galbée, les portails et éléments de clôtures en PVC, les clôtures mixtes bois / maçonnerie et tous les matériaux étrangers aux traditions locales.



Ces types de clôtures et de portails standardisés en PVC ne respectent pas la typologie domontoise et banalisent l'espace urbain. Leur impact visuel est trop important et dessert le paysage urbain comme la maison.



Ci-contre, le haut mur en ciment et les portails ne sont pas accordés avec la typologie de la maison et déservent le paysage urbain.



Groupe de villas avenue Glandaz au début du XX^e siècle (source : coll. privée) et aujourd'hui. L'ensemble est plutôt bien conservé hormis le mur de clôture autrefois uniforme qui donnait de l'homogénéité à l'ensemble remplacé aujourd'hui par des murets et grilles disparates

V. CLÔTURES, PORTAILS ET HAIES

POURQUOI PLANTER UNE HAIE?

Le traitement des limites de propriété à travers l'utilisation du végétal est fondamental, il permet :

- de se protéger de la rue,
- de conserver les formes de toits existantes,
- d'avoir des vues sur le paysage,
- de participer à l'ambiance végétale de la commune.

La haie, sous ses différentes formes, a de multiples fonctions :

- réservoir de biodiversité,
- niches pour les oiseaux,
- perception des saisons.

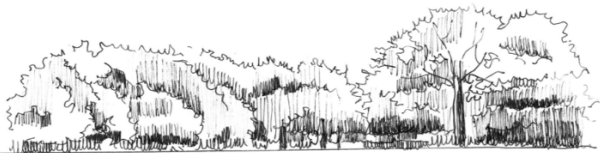
Elle fait partie de la composition du jardin tout en étant visible de l'espace public.

LES TYPOLOGIES DE CLÔTURES VÉGÉTALES

Plusieurs typologies de clôtures végétales sont à privilégier :

- **en limites séparatives avec l'espace public / verts :** planter des sujets végétaux en harmonie avec les clôtures minérales, notamment dans les quartiers résidentiels et anciens.
- **en limites séparatives des espaces naturels (jardins, terres agricoles, forêt) :** planter des haies libres, éviter les clôtures pleines pour favoriser les fonctionnalités écologiques de la trame verte¹ ;
- **dans les secteurs près des espaces boisés,** la clôture végétale est privilégiée.;
- les haies champêtres sont à privilégier **en bordure de sentier et des espaces agricoles.**

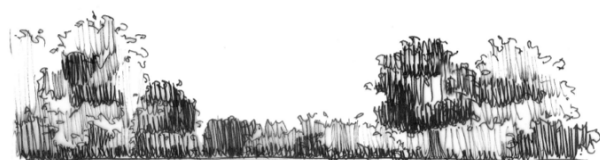
QUELLE HAIE EN LIMITE SÉPARATIVE DES JARDINS ET DES ENTITÉS NATURELLES ?



Haie stratifiée : rôle écologique important par la présence d'une diversité végétale riche. Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



Haie constituée d'arbres de haut jet. Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



Haie à dominante arbustive avec quelques arbres de haut jet. Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



Haie clairesemée. Source : Atlas paysage - Pays de la Loire

¹LES HAIES DANS LE TISSU URBAIN, SUPPORT D'UNE TRAME VERTE

Une trame verte est une continuité ou un réseau d'espaces plantés. Elle décrit une fonction écologique équivalente à la notion de corridor.

Un corridor est une infrastructure naturelle assurant le maintien des continuités écologiques, un maillage entre des zones nodales (sites importants) et des zones tampons.

Ainsi, pour assurer la fonctionnalité des corridors naturels, les haies libres, stratifiées, composées d'essences diverses et sans structures minérales d'accompagnement sont à privilégier.

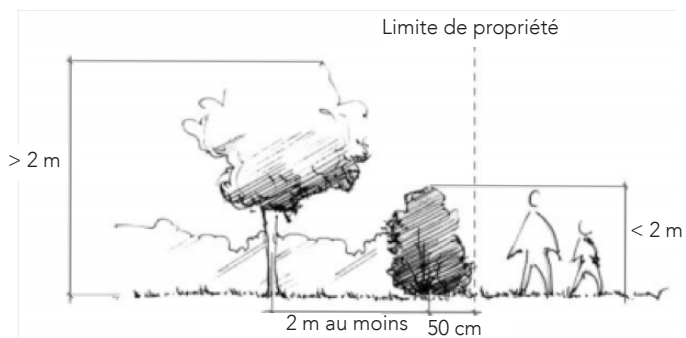
La haie libre de type champêtre est fortement recommandée pour les jardins donnant sur un espace agricole et la forêt. La haie garantira une transition harmonieuse avec le paysage rural.

QUELLE HAIE EN LIMITE SÉPARATIVE DE L'ESPACE PUBLIC ?

La clôture maçonnée peut être accompagnée de différentes formes végétales :

- **les grimpantes** s'enroulent autour des ferronneries et des murs pleins,
- **les haies libres** offrent du mouvement et de la variété visuelle aux limites de propriété en gardant la forme naturelle des arbustes. Leur gestion différenciées et les nombreuses essences différentes favorisent une plus grande biodiversité,
- **la haie semi-libre** donne une forme aux feuillages sans taille brusque,
- **la haie taillée** accompagne la structure de la limite par une taille géométrique.

Il est conseillé d'opter pour des haies plurispécifiques, composées de végétaux à feuilles persistantes* et à feuilles caduques*. Le type de haie, libre ou taillée, déterminera aussi le choix des essences. La grille qui accompagne la végétation est préférentiellement de couleur sombre (noire ou verte).



Les règles du code civil en matière de distance de plantation par rapport aux limites de propriété. Source CAUE 71

LES CHOSES À ÉVITER

Il est interdit d'occulter la grille (ou le portail composé d'une grille) par une plaque de tôle ou par tout autre système occultant : plastique, canisses ou haie artificielle en rouleau.



Haie taillée conseillée



Systèmes occultants déconseillés



Haie artificielle à éviter

V. CLÔTURES, PORTAILS ET HAIES

LE CHOIX DES ESSENCES

Seront sélectionnées les plantations d'essences végétales locales ou indigènes* et seront proscrites les espèces exotiques potentiellement invasives*. Il est conseillé de mélanger les espèces pour rompre la continuité visuelle et favoriser la biodiversité. Des arbustes à baies et à fleurs attireront oiseaux et insectes pollinisateurs.

LA HAIE NOURRICIÈRE

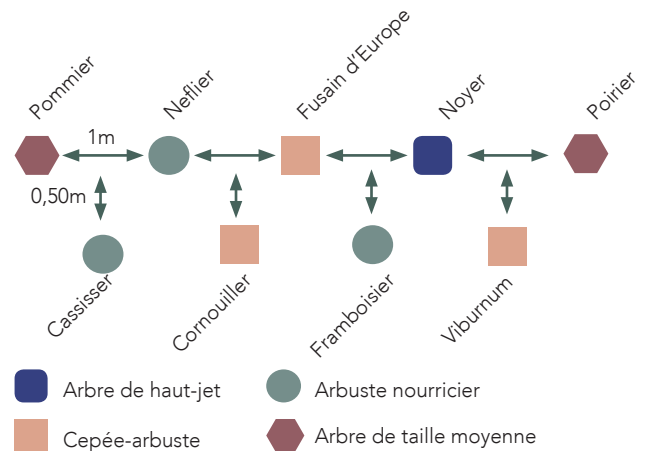
De nombreuses essences fruitières peuvent accompagner la haie libre. Les noisetiers, pommiers, poiriers et arbousiers apportent hauteur et gourmandises, tandis que des arbustes comme les framboisiers, les cassissiers, les groseilliers densifient le bas de la haie et offrent des baies tout l'été.

UNE HAIE POUR LA BIODIVERSITÉ

Des arbustes de différentes formes et tailles, une diversification des périodes de florissement et de fructification* permettront d'offrir une source de nourriture et des abris à la petite faune et des insectes pollinisateurs. Le lierre garantit des baies et un feuillage en hiver pour les oiseaux ; le viburnum lantana sera une promesse de floraison, de baies et d'un beau feuillage d'automne .



Exemple de haie libre. Source : Le Mur Végétal



Exemple de composition végétale pour la haie libre d'essences fructifères et mellifères*. Source : atopia.

Haie libre nourricière et mellifère*



Viorne obier
Mellifère*



Nerprun alaterné
Fructifère



Sureau noir
Mellifère* et fructifère



Fusain d'Europe
Fructifère



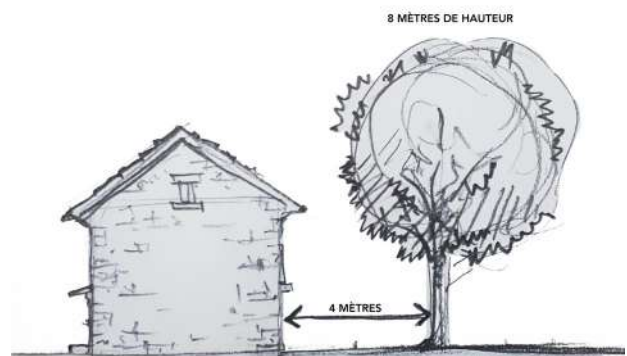
Groseiller
Fructifère, baies comestibles



Amélanancier
Mellifère* et fructifère

L'ARBRE DANS LE JARDIN

Pour compléter la haie, des arbres isolés favoriseront la fraîcheur estivale. Le feuillage, la floraison et la fructification* seront des critères essentiels pour savoir quel aspect donner à son jardin. Les pommiers, noyers, pêchers se plaisent en Ile-de-France. Cependant, attention à la distance avec les habitations, évitez les bois cassant comme le robinier, le magnolia ou le marronnier et veillez à éloigner les système racinaires des canalisations.



Distance de plantation entre un arbre et le bâti. Source : atopia.

ESSENCES À ÉVITER

Les thuyas et les lauriers sont fortement déconseillés. Leur branchage trop compact et leurs feuilles trop acides, annihilent toute vie végétale à leurs pieds. Les lauriers, les cyprès, les conifères dont les sapins et autres résineux ne sont pas recommandés.

Les essences envahissantes sont des arbres et arbustes tels que le buddléia, la Renouée du Japon, l'érable Negundo, la Balsamine de l'Himalaya et le Robinier Faux-acacia. Elles prolifèrent très rapidement et remplacent les essences locales. Les plantes exotiques sont à éviter, comme l'herbe de la Pampa et le raisin d'Amérique.

Essence à éviter



Ailante du Japon



Buddleia de David



Erable à feuille de frêne



Renouée du Japon



Essence de laurier à éviter



Essence de palmier à éviter



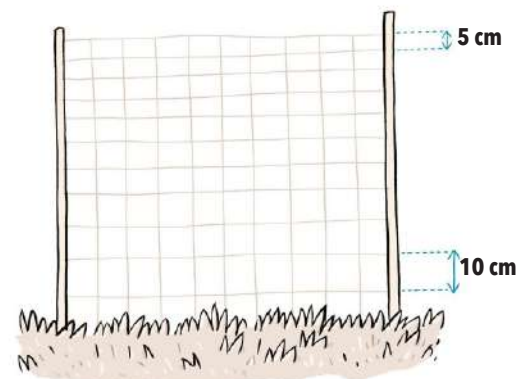
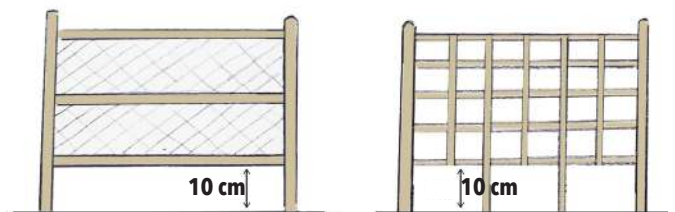
Essence de thuya à éviter

CRÉER DES CLÔTURES POUR LA PETITE FAUNE

Les clôtures en lisière de forêt ou de champs sont particulièrement susceptibles d'être fréquentées par la petite faune sauvage (hérisson, écureuil, lapin, amphibien).

Le compromis entre la haie et la clôture est d'installer une clôture de type « ursus »* à l'envers, les grosses mailles vers le bas. Elle sera ensuite camouflée par la plantation d'une haie devenue plus haute. Les mailles font minimum 15 cm². Il est aussi possible de ménager un passage de 15 à 20 cm sous la délimitation.

Il est préférable de planter des espèces locales dont des arbustes épineux. Afin d'augmenter la valeur écologique de la haie ; des petites structures comme des tas de bois, de foin ou de pierres peuvent être aménagés en bordure. Ces aménagements permettront d'offrir de nouveaux gîtes pour la faune.



Clôture « ursus »* placée à l'envers.
Source : Bruxelles Environnement

VI. EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

Il est nécessaire d'encadrer les évolutions du bâti en favorisant de l'architecture contemporaine de qualité respectueuse de son patrimoine bâti, de son environnement et de l'environnement en général.

Les extensions et les surélévations doivent prendre en compte la typologie sur laquelle elles viennent se greffer. L'enjeu est de créer du bâti moderne s'appuyant sur l'existant. Ces dispositions ne visent en aucun cas à produire une imitation des caractéristiques anciennes, l'architecture pastiche n'est pas souhaitable, sauf sur de petits modules, car elle ne peut être qu'une pale copie des dispositions existantes. Il est important d'intégrer au bâti ancien une architecture nouvelle qui respecte l'architecture existante par sa volumétrie, son rapport de proportion, ses matériaux...

LES EXTENSIONS

Les extensions viennent se greffer au bâti existant.

Une extension ne doit pas venir altérer le bâti existant, elle doit au contraire par sa qualité d'exécution venir le compléter. L'extension doit à la fois venir se démarquer du bâti ancien et s'en inspirer subtilement.

Ainsi, une extension peut par exemple utiliser les mêmes types de matériaux pour assurer une continuité, comme la brique ou la meulière. Ou au contraire chercher à se démarquer en utilisant des matériaux différents (bois, métal, verre, béton). Dans les deux cas, les volumétries et proportions du bâti doivent être respectées. À Domont, peu d'extensions contemporaines significatives sont visibles.

LES SURÉLÉVATIONS

Les surélévations permettent d'élever d'un ou de plusieurs niveaux une maison. Comme les extensions elles doivent être traitées avec soin. Elles doivent aussi être réalisées à partir des volumes et proportions du bâti existant.

Ainsi, il peut être envisagé de réaliser un niveau supplémentaire semblable, avec notamment l'utilisation des mêmes matériaux et la répétition d'un même rythme. Ou au contraire réaliser une surélévation dans une écriture plus contemporaine, toujours dans le respect des principes énoncés précédemment.

> Dans ces deux cas il est important de prendre contact avec un professionnel pour accompagner le projet.



Extension à Saint-Cloud (78) par Calixte Clément architecte. Les proportions sont adaptées, la couleur un peu vive.



Extension à Vanves (92) par Agnès et Agnès architecture, le matériau et les dimensions permettent son intégration.



Extension à Vaires-sur-Marne (77) par Cabanes et Chazottes Architectes. Le bois dans ses tons naturels se marie bien avec la pierre meulière. Les proportions sont adaptées au bâti existant.



Extension à Arcueil (94), par David Serero. Les proportions et le matériau choisis s'intègrent plutôt bien à l'ensemble malgré un léger « flottement » des fenêtres contemporaines (la couleur des menuiseries et ferronneries mettent en revanche peu en valeur l'ensemble).



Les proportions de l'extension de gauche s'accorde plutôt bien avec le bâti existant bien que celui-ci ait subi lui aussi quelques modifications tendant à le banaliser.



Cette surélévation s'accorde avec le bâti mais en revanche déséquilibre le front bâti en cassant son homogénéité.

LES GARAGES

Les garages sont les bâtis en extension les plus courants. Ils sont accolés au bâti existant et/ou à la clôture. Ils doivent être réalisés avec grand soin et rester modestes car ce ajout peut dénaturer complètement tout un ensemble bâti de grande qualité comme on peut le voir sur l'image en bas à droite.

Comme toute extension, il doit être construit en prenant en compte le paysage urbain environnant et en s'inspirant de l'architecture de la maison et des matériaux utilisés pour le bâti ou la clôture. La menuiserie doit par ailleurs être qualitative, de préférence en bois (éventuellement en métal de belle facture) notamment pour les typologies les plus riches.



Garage en brique en cohérence avec la clôture et la maison hormis la couleur vive de la porte qui ne correspond pas aux teintes domontoises.



Garage ancien de facture simple avec porte en bois qui s'intègre bien avec l'environnement proche.



Le garage n'est pas très qualitatif mais reste discret. Il aurait été souhaitable d'avoir une menuiserie et un couronnement plus qualitatifs.



Le garage en ajout abrite ici aussi une terrasse. Bien qu'un peu massif, les matériaux brique et ciment lui permettent de s'intégrer à l'ensemble environnant. En revanche, la porte du garage en métal gris est inadaptée. Elle devrait à minima être peinte pour homogénéiser l'ensemble.



Exemple d'un garage basique en béton non enduit et porte en PVC qui dénature fortement l'environnement proche et lointain.

VI. EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour que les constructions neuves puissent s'intégrer au mieux dans le site, il est nécessaire de conserver des points communs à l'écriture architecturale ancienne tout en développant une écriture nouvelle.

De ce fait, l'implantation des nouvelles constructions doit respecter celle des constructions environnantes. Elles peuvent aussi conserver un rythme en façade similaire à l'existant, ou des matériaux semblables peuvent être utilisés. Enfin, les volumétries et les proportions doivent respecter celles du paysage urbain et ne pas trop s'en démarquer.

Les constructions nouvelles doivent adopter des attitudes durables que ce soit pour les bâtiments ou les espaces extérieurs privatifs.



Maison massive aux proportions grossières empruntant un vocabulaire architectural à plusieurs typologies : soubassement en pierres meulières, étage avec briques en décor années 1950 et toit à la Mansart : le tout n'est pas du tout harmonieux.



Intégration dans un tissu urbain d'une construction neuve à Issy-les-Moulineaux (92) par Janand + Delahousse Architectes. Construction alignée sur rue, mais adossée aux pavillons.



La même construction vue depuis les jardins. Le toit est à deux pans pour rester en cohérence avec les deux maisons voisines.



Domont : cette nouvelle construction - greffée sur le bâti ancien matérialisé par les pointillés - aurait pu mieux s'intégrer dans le paysage en ayant des caractéristiques contemporaines plus affirmées, en conservant, notamment, la grande ouverture ancienne et en y intégrant une menuiserie contemporaine. Le fronton* est aussi un pastiche d'une architecture néo-classique peu adaptée à une construction récente.



Pavillon récent, exemple d'objet architectural cubique ne prenant nullement en compte le contexte urbain dans lequel il vient s'insérer.



Construction neuve à Seclin (59) de Emmanuelle Weiss. Construction ayant reçu le prix «confrontation & dialogue» (lauréats 2014-2015) de MPF- René Fontaine. L'utilisation de la brique et son implantation en alignement sur rue permet une bonne intégration dans le tissu urbain.



Immeuble à Domont, exemple d'objet architectural ne prenant nullement en compte le contexte urbain dans lequel il vient s'insérer.



TORONTO : maison de Moore Park par l'architecte Drew Mandel. La nouvelle construction s'inspire directement des maisons environnantes des années 1920. Elle reprend notamment leur gabarit et la forme de leur toit, tout en proposant une maison dont l'écriture architecturale est contemporaine.
Source : archdaily.com



AMSTERDAM : exemple d'architectures contemporaines reprenant les gabarits et les couleurs traditionnels mais avec une écriture moderne. L'ensemble juxtaposé reste très cohérent. Le quartier contemporain à droite adopte les gabarits et les couleurs des quartiers anciens ce qui crée un ensemble très harmonieux avec des écritures architecturales très différentes.
Source : A. Rouquette

Le propre de l'architecture est de tirer parti du lieu au bénéfice des projets.
Pour asseoir leur insertion dans le tissu existant et poursuivre l'identité de la ville ou du quartier, les nouvelles constructions devront s'inspirer des typologies décrites : leurs volumes et leurs gabarits, leurs implantations, leurs toitures, le traitement de leur aspect extérieur... en les réinterprétant de façon contemporaine.

PRESCRIPTIONS

Les constructions neuves et les extensions devront respecter les principes suivants :

- conserver la structure parcellaire ancienne (découpage des parcelles, forme, proportions, dimensions et rythme)
- respecter l'environnement dans lequel elles s'inscrivent (pas de perte visuelle qualitative du site)
- ne pas altérer l'aspect visuel du bâtiment historique ou compromettre l'une de ses façades visibles depuis le domaine public
- harmonie des matériaux (couleur, pentes de toiture...) avec le bâti préexistant : proscrire la profusion / les contrastes de matériaux et de couleurs et les contrastes
- préserver et tirer parti des éléments caractéristiques du site d'implantation : clôture, végétation, typologies...
- respect et valorisation des volumétries anciennes existantes environnantes
- respect et valorisation des ordonnancements* et de la composition architecturale des bâtiments voisins
- privilégier l'architecture contemporaine de qualité, il est important que la ville évolue avec son temps

Les extensions seront soumises aux mêmes contraintes règlementaires que le bâtiment principal.

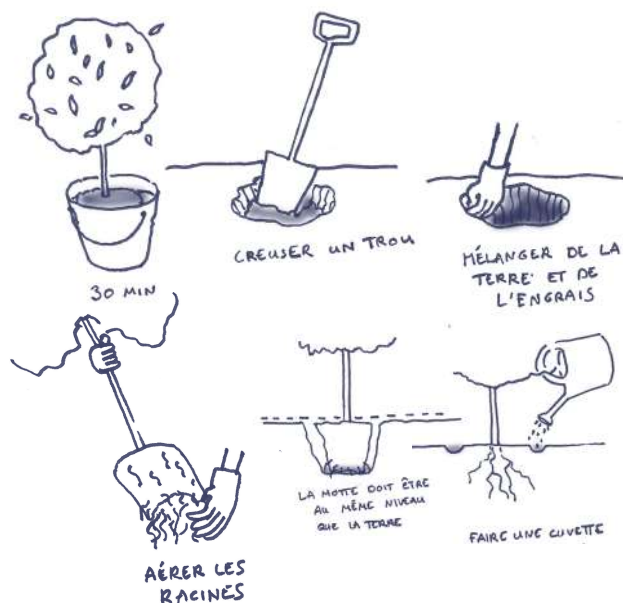
VII. PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT / GESTION DE L'EAU DE PLUIE

LES BONNES PRATIQUES DANS SON JARDIN

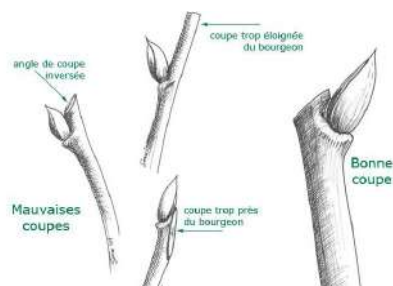
- Observer la nature du sol avant de choisir les plantations (drainant, sec, lourd, léger). Regarder l'ensoleillement et choisir ses plantes en conséquence. Le jardin état un petit écosystème, il faut organiser de manière naturelle la diversité des organismes y vivant. Les auxiliaires biologiques (coccinelles, chrysopes, oiseaux) sont nos alliés contre les nuisibles.
- Cultiver des plantes mellifères*, planter des haies diversifiées et réaliser des abris à insectes. Pratiquer des techniques préventives contre les ravageurs : rotation de culture au potager, plantes amies répulsives, mélanges de fleurs et des légumes...
- Diversifier la gamme végétale dans les massifs : vivaces, graminées, annuelles, arbres, arbustes, bulbes... Un moyen d'avoir un jardin qui change toute l'année !
- Éviter les plantes produites à l'étranger et favoriser les plants produits en France (cela réduit les émissions carbonees et limite l'entrée de nouvelles maladies et insectes sur le territoire). Installer des plantes et fleurs naturellement présentes en France (éviter les essences exotiques type palmier).

COMMENT ENTRETENIR SON JARDIN ?

- Éviter les tontes basses et rapprochées : lever le niveau de coupe permet de préserver la vie microscopique sous l'herbe et d'éviter que les plantes ne jaunissent avec la chaleur.
- Récupérer les feuilles mortes à l'automne pour pailler les massifs
- Utiliser des solutions alternatives aux traitements des plantes du jardin (purins de plantes, paillage, couvre-sol)
- Se renseigner sur les tailles douces pour les arbres et arbustes. Une taille trop brutale peut entraîner l'évolution de l'arbre vers un arbre dangereux.



Planter une haie et des arbres garantie des îlots de fraîcheurs et un brise-vent. Veillez à démêler les racines et à griffer la motte pour garantir une bonne reprise des végétaux après plantation.



Lors de la taille des arbustes, veillez à couper les branches légèrement au dessus d'un bourgeon

Source : Espacepourlavie.ca

GESTION DE L'ARROSAGE

L'arrosage des haies libres peut-être limité grâce au choix d'essences nécessitant peu d'eau. En cas de nécessite d'arrosage, il est recommandé un arrosage nocturne ou en soirée, plus efficace et plus économique en raison de l'absence d'évaporation due au soleil et au vent.

Les eaux pluviales récoltées par les systèmes de récupération sont utilisées pour arroser à la période de plantation. On précise qu'il est préférable d'arroser « peu souvent mais beaucoup », plutôt que « souvent un peu », afin de favoriser l'enracinement profond des plantes.

Des couvre-sols et vivaces* tapissant peuvent être utilisés pour compléter les haies et massifs arbustifs. Ces plantes permettent de conserver une humidité optimale au pied des arbres et de limiter le développement des adventices*.

VII. PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT / ENTREtenir SON JARDIN

TRAME BRUNE

Moins connue que les trames vertes et bleues, les trames brunes prennent de plus en plus d'importance dans les projets urbains et écologiques. La trame brune constitue la qualité du sol, essentielle au fonctionnement des écosystèmes.

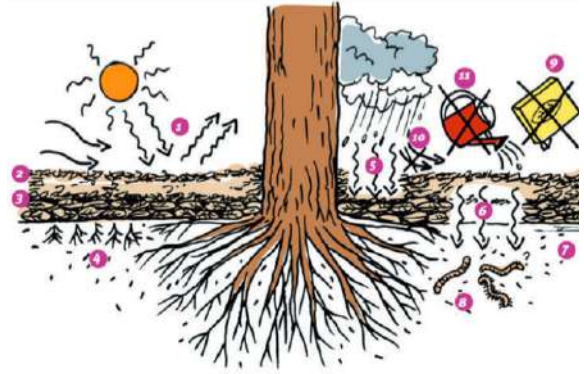
Les sols sont vivants, pour les protéger il faut limiter leur imperméabilisation même à l'échelle du jardin. En plus de contenir une multitude d'espèces vivantes, le sol permet l'infiltration de l'eau, la transformation des organismes en nutriment, il absorbe et stock du CO² et participe à la lutte contre les pollutions en agissant comme un filtre.

Des alternatives existent comme le mélange terre-pierre pour stabiliser des sols de jardins.

L'entretien / la gestion sera importante pour préserver la qualité de votre jardin.

Une gestion différenciée*, sans intrants chimiques, des tontes espacées, des plantations de couvre-sol et le recours au paillage garantiront un bon développement de la vie souterraine.

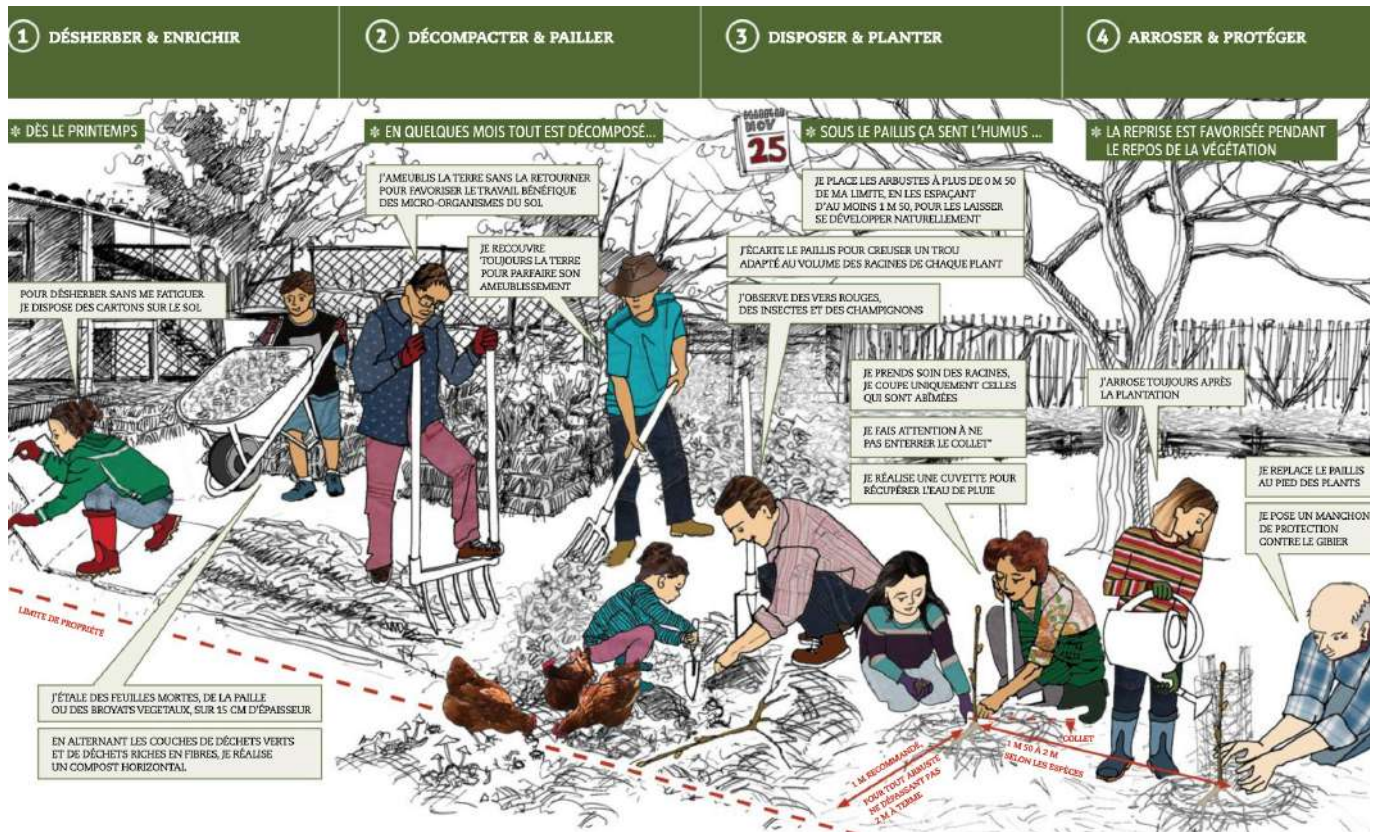
AVANTAGES DU PAILLAGE



- 1 Limitation des effets desséchants du vent et du soleil
- 2 Bois raméal fragmenté (BRF)
- 3 Paillage de feuilles mortes
- 4 Limitation des adventices
- 5 Stockage de l'eau
- 6 Redistribution progressive de l'eau
- 7 Enrichissement du sol
- 8 Développement de la faune
- 9 Fin des engrais
- 10 Fin du lessivage
- 11 Fin des arrosages

Source : Guide de gestion écologiques des espaces collectifs publics et privés, Natureparif, Paris, octobre 2016,

ENTREtenir SON JARDIN



L'entretien du jardin. Source : https://issuu.com/caue85/docs/lahaiedevotrejardin-laplantation_we

VII. PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

LIMITER LES EFFETS DE RUISSELLEMENT

Afin de limiter la production d'eau de ruissellement et donc les quantités d'eau pluviales à stocker dans les bassins de rétention, il est préconisé de limiter au strict minimum les surfaces imperméabilisées* pour l'emprise des constructions comme pour l'aménagement des espaces extérieurs.

En fonction des secteurs urbains de Domont (voir zonage et règlement du PLU), les terrains doivent respecter à minima une certaine superficie traitée en espaces verts, en pleine terre et hors sol.

Pour les espaces sur dalle, ils doivent comporter au moins 60 cm d'épaisseur de terre végétale pour favoriser l'épanouissement des végétaux.

PRESCRIPTIONS

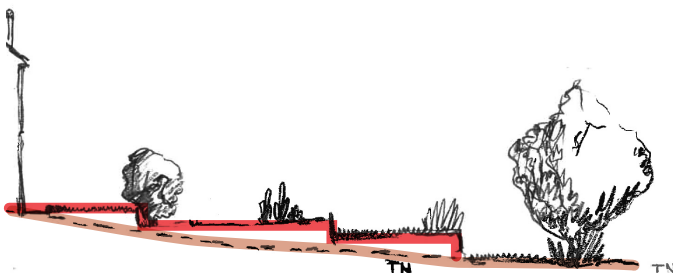
Il est important de suivre les règles suivantes :

- utiliser des « pas japonais* » pour les accès piétons, constitués de dalles en pierre ou de rondins, disposés sous forme de pas, sur un terrain perméable.
- aménager de terrasses en bois plutôt qu'en béton
- favoriser de l'infiltration et de l'évaporation par les plantations,
- éviter le compactage des sols

AMÉNAGER UN JARDIN EN PENTE

Il est important de bien différencier une pente douce d'une pente forte. La pente douce varie entre 5 et 8%, elle est accessible et ne nécessite pas de grands travaux. En raison de l'inclinaison du terrain, le sol aura tendance à s'éroder et la pluie à ruisseler. Il est donc conseillé de choisir des plantes faciles d'entretien et des plantes à rhizome dont le système racinaire stabilisera le terrain. Le thym, la lavande ou les camélias sont tout indiqués.

Pour des jardins à forte pente, il est possible de modeler des paliers successifs.



RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

L'utilisation des eaux de pluie pour des usages ne requérant pas de l'eau potable est une solution écologiquement intéressante. L'eau de pluie peut servir à l'arrosage du jardin, au lavage de la voiture... On peut récupérer l'eau de pluie des toits dans un tonneau ou une citerne placées près des descentes de gouttières. Les couleurs vives sont à éviter. Les piscines naturelles sont également un bon moyen de stocker l'eau pluviale.



Source : brico-guide.com

PROTÉGER LES SOURCES

La notion de source définit les réservoirs d'eau naturels (et non artificiels), c'est-à-dire les endroits où l'eau sort naturellement du sol, tels que les puits, rus, mares, étangs, petits bassins, fontaines, abreuvoirs, infiltrations, remontées de nappes phréatiques. Un recensement des sources est en cours sur la commune.

PRESCRIPTIONS

Pour préserver les sources, il est prescrit de :

- renforcer les berges en plantant des essences adaptées aux milieux humides et stratifiées (aquatiques, herbacées, arbustives)
- privilégier les interventions « douces » et prévoir des « zones refuges » pour la faune, notamment pour préserver les berges
- éviter l'introduction d'espèces. Cela peut influencer négativement la diversité biologique de la source
- éviter de recourir aux produits chimiques à proximité ou dans la source (désherbants, insecticides, etc.)
- exporter les déchets végétaux hors de la source pour éviter son comblement

Rappel : Le recours à la récupération des eaux pluviales à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments est réglementé par l'arrêté ministériel du 21 août 2008.

VII. PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT / CÔNES DE VUES

LES CÔNES DE VUE

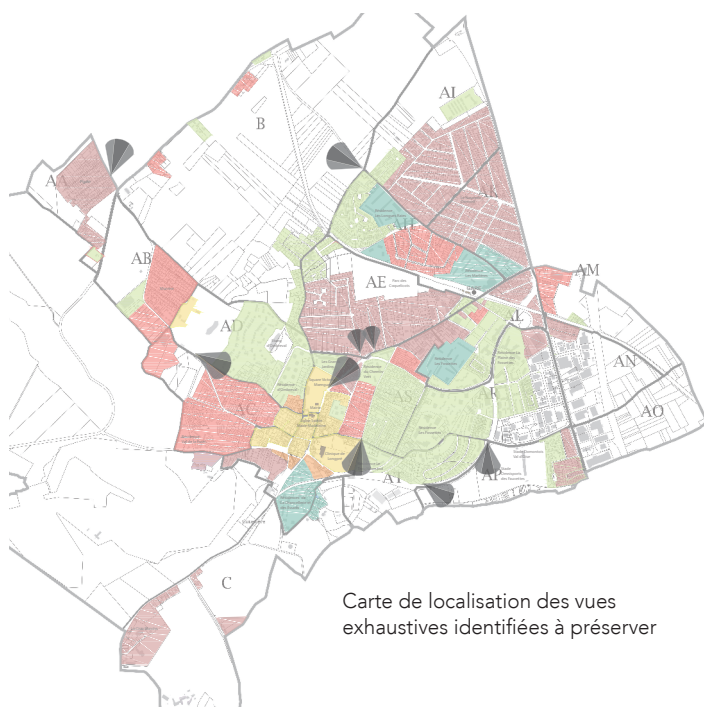
Outre l'agrément que représentent pour riverains et promeneurs les cônes de vue, ces derniers constituent des repères qui permettent de se situer dans la ville. Les cônes de vues sont essentiellement tournés vers le paysage agricole à l'est et au nord de Domont. Ces vues sont situées pour la plupart sur des points hauts, le long de rues perpendiculaires à la pente, structurées par les façades des maisons, les alignements d'arbres, les clôtures et la végétation privée.

Certaines vues peuvent être progressivement masquées par des constructions ou de la végétation. La mise en valeur du cadre de vie à Domont passe par la valorisation des cônes de vue et par la réouverture des perspectives occultées en trouvant des moyens de préserver l'intimité des habitants sans affecter les vues sur le paysage.

PRESCRIPTIONS

Pour préserver ces cônes de vue, il faut :

- conserver les alignements végétaux qui structurent la vue,
- éviter l'implantation de construction venant fermer la vue,
- porter une attention particulière au traitement des clôtures et à l'aménagement de l'interface entre espace privé et espace public



Carte de localisation des vues exhaustives identifiées à préserver



Vue identifiée sur l'avenue Glandaz.



Perspective visuelle sur la rue du Lavoir Philibert.



Vue identifiée sur l'allée des tilleuls.



Vue identifiée rue d'Ombreval.

VIII. LEXIQUE

Adventice n.f. : appelé également « mauvaise herbe », désigne, pour les agriculteurs et les jardiniers, une plante qui pousse dans un endroit sans y avoir été intentionnellement installées.

Agrégat n.m. : matériau naturel rocheux formé à partir d'éléments d'origines diverses.

Aisselier n.m. : pièce de charpente verticale ou oblique soulageant une pièce horizontale (entrait...).

Appareillage n.m. : disposition des pierres ou des briques qui composent une maçonnerie.

Arbalétrier n.m. : pièce de charpente inclinée dont l'extrémité basse s'assemble à l'entrait (pièce de charpente horizontale) et dont l'extrémité haute s'assemble au sommet du poinçon (pièce de charpente verticale).

Arêtier n.m. : dans une charpente, pièce oblique qui constitue l'angle saillant d'un toit. En couverture, l'arêtier désigne l'élément qui couvre deux versants de toit formant un angle saillant.

Bandeau n.m. : bande horizontale (parfois saillante*) disposée au droit des planchers -pour marquer visuellement la division des étages- ou sous le débord de toit pour couronner le bâtiment.

Caduc, caduque adj. : les plantes à feuillage caduc ne sont pas totalement persistantes. Cela signifie que ces plantes perdent leur feuillage en hiver ou dans le courant de l'année en fonction des espèces.

Chaîne (ou chaînage) d'angle n.f. : décor peint ou saillant situé en angle ou en bordure de façade. La chaîne d'angle peut être harpée* ou former un pilastre*.

Chaperon n.m. : élément maçonné (brique, béton) qui vient couronner le mur-bahut*.

Chapiteau n.m. : élément évasé situé au sommet d'un support (colonne, pilastre*, pilier).

Chéneau n.m. (chéneaux pl.) : conduit en pierre, en métal ou terre cuite qui recueille les eaux de pluies à la base d'une toiture pour les évacuer vers des tuyaux de descente. Contrairement à une gouttière qui est un conduit suspendu, le chéneau est lui compris dans une corniche* ou soutenu par celle-ci.

Ursus / clôture de type ursus: c'est un grillage noué en grosse maille, utilisé à la base pour les enclos de moutons. Les références avec de mailles plus petites en partie basse conviennent parfaitement pour les poules, les canards, les oies et autres petits animaux.

Colombage n.m. : synonyme de pan de bois, l'architecture de pan de bois est constituée d'une ossature en bois (éléments de charpente assemblés sur un même plan) remplie par un hourdis (brique, torchis, plâtre).

Contrevent n.m. : occultation extérieure d'une baie (le volet étant une occultation intérieure).

Corniche n.f. : moulure* saillante s'élargissant du bas vers le haut et qui couronne et protège une façade.

Débord de toit : élément de la charpente débordant sur le mur pignon.

Dormant n.m. : partie fixe d'un châssis de porte ou de fenêtre.

Écharpe n.f. : dans un panneau de planches jointives (volet ou porte), pièce de bois en diagonal empêchant le déplacement des planches. Associée à des pièces de bois horizontales, le tout forme généralement une forme de Z.

Égout de toit n.m. : partie inférieure d'un versant. L'égout peut avoir un plan et une pente différente du reste du versant.

Émaillé,e adj. : recouvert d'émail, matière vitreuse transparente ou opaque qui protège, colore ou apporte de l'éclat à un élément.

Encadrement n.m. : bordure qui encadre une baie. L'encadrement peut être saillant* (en pierre ou au mortier, mouluré ou non) ou simplement peint sur la façade.

Épi de faîtage n.m. : élément décoratif en terre cuite ou en zinc qui orne les extrémités du faîtage* du toit.

Espèce indigène n.f. : une plante indigène n'a pas besoin de la main de l'homme pour se développer. Par définition, c'est une plante qui était déjà là. Soit une plante sauvage, une fleur, un arbre ou un arbuste qui a poussé naturellement dans un milieu donné et qui s'y est développé.

Espèce invasive n.f. : c'est une espèce envahissante exogène, est une espèce vivante exotique qui devient un agent de perturbation nuisible à la biodiversité autochtone des écosystèmes naturels ou semi naturels parmi lesquels elle s'est établie

Faîtage n.m. : partie la plus élevée de la toiture qui marque l'intersection horizontale de deux versants dont les pentes sont opposées.

Feuillure n.f. : entaille située dans l'embrasement d'une baie destinée à recevoir un châssis ou des vantaux*.

Fronton n.m. : ornement de forme triangulaire ou semi-circulaire couronnant la partie supérieure d'une fenêtre, d'une lucarne, d'un portail ou d'un édifice.

Fructification n.f. : la fructification est le phénomène de transformation par fécondation des fleurs en fruits.

Gestion différenciée n.f. : la gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain, souvent accompagné souvent d'une augmentation du taux de végétalisation, de la surface boisée et d'une réduction de l'usage des pesticides et désherbants et de l'exportation des produits de fauche et de taille, etc.

Harpé, e adj. : éléments maçonnés disposés en alternance, notamment chaîne d'angle* harpée.

Imposte n.f. : partie fixe ou mobile, vitrée ou non, placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et moins haute que la baie.

Jambage n.m. : montant vertical d'une baie.

Liant n.m. : mélange de plâtre, de chaux ou de ciment permettant de lier entre eux des agrégats* après hydratation et qui en durcissant acquiert des caractéristiques mécaniques (résistance en compression, en traction, adhérence).

Linteau n.m. : pièce allongée horizontale située au-dessus d'une baie et destinée au transfert des charges vers les jambages* ou les trumeaux*.

Mâchefer n.m. : résidu de l'incinération du charbon ou de déchets issus des usines d'incinération. Mélangé à un liant comme de la chaux ou du ciment, il se transforme en béton de mâchefer d'une couleur variant du gris au gris foncé.

Mellifère adj. : les plantes mellifères sont les plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles.

Modénature: n.f. : proportion et disposition des moulures* et membres d'architecture formant l'ensemble des différents décors qui caractérisent une façade (encadrement, corniche, bandeau, céramique...). L'étude des modénatures permet de différencier les styles et, souvent, de dater la construction des bâtiments.

Mœllon n.m. : pierre de construction de petites dimensions, non taillée, maniable en raison de son poids et de sa forme.

Mortier n.m. : mélange obtenu à l'aide d'un liant*, d'un agrégat* avec adjonction d'eau pour maçonner.

Moulure n.f. : ornement architectural, allongé, creux ou saillant*. On trouve les moulures essentiellement dans la décoration des encadrements de baies, dans les balconnets ou encore dans les corniches. La moulure peut prendre une forme convexe ou concave.

VIII. LEXIQUE

Mur-bahut n.m. : mur de clôture dont la hauteur ne dépasse pas celle d'un siècle.

Mur gouttereau n.m. : mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux* d'un versant du toit.

Mur pignon n.m. : mur perpendiculaire à la façade principale.

Noue n.f. : angle rentrant à l'intersection de deux pans de toit qui assure l'étanchéité de cette jonction et joue le rôle de chéneau en canalisant les eaux de ruissellement vers la base de la toiture.

Opus incertum, appareil irrégulier n.m. : appareil constitué de d'éléments de grosseur variable et de forme irrégulière, mais taillés en vue de la pose.

Ordonnement n.m. : agencement méthodique des éléments, composition architecturale rythmée.

Pan de bois n.m. : synonyme de colombage.

Pare-vue n.m. : panneau, ajouré ou non, permettant d'éviter le regard des passants ou des voisins sur un jardin, une terrasse, un balcon, etc.

Pas japonais : petite allée continuée de dalles en pierre ou de rondins, traversant un massif de gazon ou une petite pièce d'eau, construite de telle sorte qu'une personne pose son pied sur chaque dalle sans avoir à marcher en dehors des dalles.

Persienne n.f. : contrevent* formé de lamelles horizontales inclinées, assemblées dans un châssis.

Persistant,e adj. : les plantes persistantes offrent un feuillage tout au long de l'année.

Petit-bois n.m. : montant ou traverse divisant le vitrage d'une menuiserie bois.

Pilastre n.m. : colonne partiellement engagée dans un mur.

Plante vivace : Il s'agit d'une plante dont la souche reste en terre même en hiver. A la différence d'une plante annuelle, qui passe l'hiver et se multiplie sous forme de graines.

Polychrome, adj. : qui est de plusieurs couleurs.

Rive n.f. : limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon*.

Saillant, e adj. : qualifie un élément débordant d'un parement (appui saillant par exemple).

Surface imperméabilisée n.f. : est une zone où le ruissellement des eaux de pluie est prédominant et l'infiltration dans le sol limitée. Il s'agit de surface bétonnées : routes, parkings, entrées de garage, toits, etc.

Tabatière n.f. : ouverture vitrée placée dans un comble et dont le cadre peut se soulever comme un couvercle.

Travée n.f. : espace situé entre deux éléments porteurs. Cela désigne régulièrement la disposition des ouvertures en élévation qui suivent un même axe vertical.

Trumeau n.m. : partie d'un mur ou d'une menuiserie située entre deux baies.

Toit à la Mansart n.m. : toit brisé présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparée par une arrête saillante, la ligne de brisis. Le brisis désigne le pan inférieur d'un toit mansardé caractérisé par une pente très forte. Le terrasson désigne le pan supérieur d'un toit mansardé, caractérisé par une pente très faible.

Typologie n.f. : étude des traits caractéristiques dans un ensemble donné, en vue d'y déterminer des types, des systèmes. Typologie parcellaire ou architecturale.



Vantail n.m. (vantaux pl.) : chacun des panneaux constituant une porte, une fenêtre, un volet, etc.

